

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2110 - 9 janvier 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

Gaza

**On assassine
un peuple**



The Daily Banter



Face à la crise et au chômage

Préparer la riposte !

Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ 359 morts de la rue en 2008
■ Sans-abri : les places d'hébergement manquent
■ Manifestation du DAL
■ Faurisson et Dieudonné
- p. 5 ■ La télévision, service de Bouygues
■ Les banques encaissent mais pas promptes à prêter
- p. 6 ■ On meurt toujours autant dans les prisons françaises
■ Protection judiciaire de la jeunesse - Marseille
- p. 7 ■ Éducation nationale, la lutte doit continuer
■ Associations éducatives : des économies
■ Soutien aux six jeunes manifestants
- p. 11 ■ Suppression des juges d'instruction
■ La santé, un luxe
■ Aggravation du manque de places dans les crèches
- p. 12 ■ Mise en place du pôle emploi
■ Le gouvernement augmente le quota du chômage partiel
■ L'amiante de retour en Europe ?
- p. 16 ■ Les travailleurs étrangers saisonniers doivent avoir un CDI
■ Vatican, quand la pilule ne passe pas

Dans le monde

- p. 8 et 9 ■ Gaza : halte à l'agression de l'armée israélienne
■ L'impérialisme français complice des assassins
■ Manifestons
- p. 16 ■ Guinée - Conakry, la France adoube la junte

Il y a cinquante ans

- Castro et ses compagnons prenaient le pouvoir à Cuba

Dans les entreprises

- p. 13 ■ Chômage des travailleurs de l'automobile
■ Technocentre Renault-Guyancourt
■ Lear-Cergy Pontoise
- p. 14 ■ Rio Tinto
■ SNCF - Paris-Saint-Lazare
■ Travail du dimanche
- p. 15 ■ Éboueurs de l'agglomération d'Orléans
■ Transports urbains de Reims
■ Jabil - Brest

• Hôpitaux

Encore un effet de la politique criminelle du gouvernement

Après le décès d'une femme de 82 ans à son retour de l'hôpital, une association familiale – l'Union des familles laïques de Moselle (Ufal) – et le fils de la défunte ont déposé une plainte pour « non-assistance à personne en danger » et « délaissement de personne vulnérable », estimant que le décès de cette femme est directement lié à « la pénurie de soins organisée par le gouvernement ».

La veille, vers midi, en état d'insuffisance respiratoire et de déshydratation, la vieille dame était conduite de sa maison de retraite à un hôpital de Metz. Là, dit son fils, « elle est restée huit heures sur un brancard, dans un couloir du service des urgences. » Puis, vers 20 heures, elle a été reconduite à la maison de retraite. Le lendemain, en début d'après-midi, elle mourait.

La direction de l'hôpital nie que le décès soit lié à « un manque de soins ». Elle affirme que la malade a été vue par un médecin, que des examens ont été pratiqués et un traitement instauré. Sans doute. Mais il est particulièrement choquant que, faute de place, une vieille femme ait dû attendre pendant des heures sur un brancard, dans un couloir au lieu d'un lit dans une chambre équipée, et que, vraisemblablement faute d'effectifs suffisants, personne n'ait pu rester auprès d'elle pour lui parler, l'écouter, la rassurer.

Dix jours plus tôt, un homme de 56 ans mourait des suites d'un malaise cardiaque parce qu'il a fallu six heures pour, enfin, dénicher – en région parisienne, la région la mieux dotée ! – un lit dans un service hospitalier disposant des équipements adéquats. Non pas que ceux-ci soient exceptionnels, ils sont au contraire aujourd'hui bien rodés mais, sous prétexte d'économies, de rentabilité, ils sont en nombre insuffisant, voire pire : ils existent mais sont fermés !

Depuis des années, et même des dizaines d'années, les personnels des hôpitaux et des médecins dénoncent les fermetures de lits, les manques d'effectifs, la pénurie qui s'installe et grandit dans l'hôpital public. Ils s'élèvent contre le fait qu'ils n'ont pas les moyens de travailler dans des conditions assurant la sécurité des malades. Les gouvernements successifs ont répondu par des politiques d'économies de



plus en plus drastiques mettant en péril l'hôpital public. Et le plan Bachelot, qui prévoit la suppression d'une vingtaine de milliers de postes dans les années à venir, poursuit la démolition.

sur le manque dramatique de moyens tant matériels qu'humains dont souffre l'hôpital public. Et combien sont restées dans l'ombre ? Une chose est sûre : il est plus qu'urgent d'arrêter la casse !

En quelques jours, quatre « affaires » ont mis la lumière

Sophie GARGAN

Versez à notre souscription !

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

par chèque libellé à l'ordre de :

Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôt de 200 euros à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Lutte Ouvrière à la télévision

Sur I-Télé, lundi 12 janvier 2009, à 8 h 30, Nathalie ARTHAUD, porte-parole de Lutte Ouvrière, sera l'invitée du jour de Laurent BAZIN. (rediffusion à 9 h 30).

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin.. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

LO l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org

LO multimédia
www.audiovideo-lo.org

Émissions de télé et de radio, vidéos des exposés du Cercle Léon Trotsky.

LO audio

www.lutte-ouvriere-audio.org

Pour les mal-voyants et pour tous ceux qui veulent une version parlée de nos publications : *Lutte Ouvrière, Lutte de Classe*, les brochures du Cercle Léon Trotsky.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande



Gaza

Un peuple qu'on assassine

Il y a de quoi être indigné, révolté, parce que ce qui se passe à Gaza. Une des armées les plus modernes du monde, supérieurement équipée, après avoir bombardé ce petit territoire où s'entassent plus d'un million de Palestiniens, envoie aujourd'hui ses chars d'assaut pour compléter une intervention visant à terroriser toute une population.

Oser affirmer, comme le font les dirigeants d'Israël, que ce n'est pas le peuple palestinien qui est visé, mais le seul Hamas, parti islamiste qui dirige ce territoire, est une cynique hypocrisie. Gaza est une des zones de la planète où la densité de population est la plus grande, et tous ceux qui reçoivent des bombes ne sont pas des militants du Hamas.

La semaine de bombardements qui a précédé l'intervention terrestre a fait plus de 400 morts, dont une grande partie de civils, des femmes, des hommes, des enfants. Combien d'autres mourront pendant l'intervention terrestre, sous les balles mais aussi faute de soins ? Car le territoire est pour le moment clos, pour que l'armée israélienne puisse tranquillement perpétrer ses crimes à l'abri des regards.

« C'est le Hamas qui a rompu la trêve en envoyant des roquettes sur le sud d'Israël », prétendent les dirigeants israéliens. Comme s'il y avait une commune mesure entre ces quelques dizaines de roquettes, qui ont fait surtout des dégâts matériels et un mort avant l'offensive israélienne terrestre, et le bombardement massif d'un territoire surpeuplé !

Et puis la trêve signée impliquait, parallèlement à l'arrêt des actions armées, la levée par Israël du blocus complet du territoire de Gaza. Israël n'a jamais levé le blocus. Or, pour tous ses approvisionnements, en vivres, en médicaments, en tout, Gaza dépend de l'extérieur. Maintenir le blocus est une autre façon de décimer un peuple que par les bombes ou les balles.

Que signifie de toute façon la trêve ? Cela fait soixante ans qu'Israël dépossède sans trêve le peuple palestinien de son pays, de ses droits et libertés élémentaires. Le Hamas est certainement une organisation réactionnaire qui exerce une dictature sur son propre peuple en éliminant les autres mouvements palestiniens. Mais le peuple

palestinien n'a jamais cessé d'être opprimé pendant ces soixante ans, c'est-à-dire bien avant que le Hamas existe et se développe.

Il faut rappeler que le Hamas a pris son essor il y a quelques années avec l'aide de l'État d'Israël lui-même, qui comptait susciter ainsi un rival à l'OLP d'Arafat qui, à l'époque, dirigeait le mouvement nationaliste palestinien.

Rien ne justifie la guerre de l'État d'Israël contre le peuple palestinien. C'est une guerre injuste parce qu'elle est destinée à perpétuer l'oppression du peuple palestinien, oppression politique mais aussi économique et sociale.

Perpétuer cette oppression est préjudiciable au peuple d'Israël lui-même. Un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être libre. Les gardiens d'une prison ont, certes, une situation plus enviable que celle des prisonniers, mais ils partagent quand même en partie la même vie entre quatre murs.

Au lieu de chercher à gagner l'amitié des peuples arabes voisins afin d'assurer la coexistence fraternelle des peuples palestinien et israélien, les dirigeants d'Israël ont choisi de bâtir leur État sur la négation du droit des Palestiniens à disposer de leur. Pour assurer la sécurité de leur État, les dirigeants d'Israël, toutes tendances politiques confondues, ont choisi de devenir les gardiens de l'ordre pour le compte des grandes puissances, les États-Unis mais aussi la France. L'impérialisme entend contrôler le Moyen-Orient aussi bien pour des raisons de stratégie militaire qu'en raison de sa richesse en pétrole.

L'État d'Israël y a gagné le soutien des États-Unis, un soutien diplomatique et financier, et des armes ultra-modernes. Mais tout ce qui se passe depuis soixante ans montre que c'est une voie sans issue. L'État d'Israël maintient ainsi sa domination sur le peuple palestinien, mais le peuple israélien lui-même ne parvient pas à sortir de l'état de guerre.

Les travailleurs d'ici doivent être solidaires du peuple palestinien et exiger la fin de l'intervention israélienne contre Gaza. Mais ils ne doivent jamais oublier la responsabilité des grandes puissances, dont la France, dans le jeu politique qui consiste à dresser les peuples les uns contre les autres pour mieux les dominer.

Arlette LAGUILLER

• 29 janvier

Rassembler des millions de travailleurs contre patrons et gouvernement

La grève du jeudi 29 janvier devrait rassembler dans tout le pays des millions de travailleurs de toutes les professions, du secteur privé comme du secteur public, de toutes les catégories. Et il est urgent en effet de faire front ensemble pour garantir les intérêts de tous.

Depuis la mi-septembre, l'ensemble de la classe ouvrière a vu redoubler la véritable guerre de classe menée par patrons et gouvernement, dans le but de lui faire payer les conséquences de la crise générale du système capitaliste. Avant même d'avoir écorné les réserves de leurs profits accumulés pendant toutes les années de passées, le patronat, et d'abord les plus grosses entreprises, prennent sur les revenus des travailleurs pour se garantir leurs rentes. Dans tou-

tes les branches, automobile, bâtiment, commerce, finance, services, etc., il y a déjà eu des licenciements par dizaines de milliers. Des menaces pressantes pèsent sur des centaines de milliers d'autres travailleurs pour les mois qui viennent. Le chômage partiel, imposé d'une façon quasi générale dans certaines professions, a entraîné des baisses de salaire considérables. Dans le même temps, le patronat utilise la situation pour remettre en cause le peu qu'il

avait concédé aux travailleurs, voire pour obtenir une baisse durable des salaires.

De son côté l'État vide toutes les caisses et distribue des milliards par centaines aux banques, aux gros spéculateurs, au grand patronat. Il accélère encore la mise à mal des services publics pour financer une partie de ces cadeaux gigantesques. La classe ouvrière paye ainsi deux fois, une fois en tant que salariés et une deuxième fois en tant qu'usagers. Les suppressions de postes se comptent par dizaines de milliers dans les hôpitaux, dans l'enseignement, etc., avec une dégradation accélérée de tous ces services vitaux pour la

population.

Les travailleurs sont ainsi confrontés aujourd'hui à une même offensive générale de la classe capitaliste et de son gouvernement contre le monde du travail. Il n'y a que la force de millions de travailleurs rassemblés dans une lutte commune qui pourra inverser le cours des choses.

Voilà ce qui rend important d'assurer le succès de la journée de grève et de manifestations du jeudi 29 janvier. Même si les huit confédérations syndicales ne se sont mises d'accord que sur un programme minimum, l'existence même de cet appel commun, tous ensemble le même

jour, permettra aux travailleurs de se rassembler dans les usines, les bureaux, dans la rue, au coude à coude, et de vérifier par eux-mêmes, physiquement, qu'ils peuvent représenter une force irrésistible.

Il y a trop longtemps que le monde des riches, des possédants, impose ses privilèges aux dépens de tout le reste de la société. Le 29 janvier doit être, pour le monde du travail, une première étape pour faire savoir qu'il entend, par ses luttes à venir, imposer son droit à la vie pour le présent et l'avenir des siens et de l'immense majorité de la population.

Paul SOREL

• 359 « morts de la rue » en 2008

Un sinistre bilan

En 2008, au moins 359 sans-logis sont « morts de la rue », selon le collectif du même nom. Un chiffre qui a tragiquement progressé puisqu'en 2006 et en 2007, déclare son responsable, cette association n'enregistrait encore « que » quelque 200 décès en pareilles circonstances.

Quand il l'a interpellée, le 30 décembre, en lui demandant si elle se sentait « responsable de la mort de ce 359^e SDF », la ministre du Logement, Christine Boutin, s'est défaussée sur le mode de la compassion hypocrite. « Je me sens responsable, a-t-elle dit, comme tous les Français. Nous nous sentons tous responsables de la précarité et de la désocialisation. »

S'abriter derrière « tous les Français », il faut oser. Cela rappelle une autre ministre qui, en d'autres circonstances, voulait bien s'avouer « responsable, mais pas coupable »...

Et cela fait des semaines que Sarkozy et ses ministres font entendre la même chanson selon laquelle, si malgré le froid les sans-abri ne viennent pas dans les centres d'hébergement, ce serait un peu de leur faute. Mais c'est que ces centres sont trop souvent synonymes de promiscuité, d'entassement dans des dortoirs où l'on ne peut pas dormir, où l'on risque de se faire voler ses affaires, sinon de se faire agresser, et d'où souvent l'on doit partir au petit matin...

Bien sûr, il pourrait y avoir des logements individuels mis à

disposition des SDF. On a vu ces jours-ci des reportages télévisés sur la Norvège, où les froids sont autrement plus rudes qu'ici, sans apparemment qu'on y déplore de morts de SDF dans la rue, précisément parce qu'on met à leur disposition de telles solutions. En France même cela existe aussi, ici ou là. Mais c'est exceptionnel. Et comment pourrait-il y avoir assez de logements individuels corrects pour plus de 100 000 SDF, quand les autorités ne sont même pas capables de faire construire le nombre de logements décents, et à prix

accessible à tous, qu'attendent des millions de gens ayant un travail ?

D'ailleurs avoir un travail est de moins en moins une garantie contre le risque de se retrouver à la rue. De plus en plus nombreux sont les travailleurs, hommes ou femmes, qui ont un emploi, parfois même en CDI, mais que l'insuffisance de leur salaire oblige à se tourner vers des organisations caritatives pour disposer d'un toit, parfois même pour manger à leur faim. Est-ce un hasard si, parmi les trois derniers décès de SDF recensés de l'année, l'un concernait un cheminot ? En tout cas, ce n'est pas la première fois qu'on a retrouvé mort un travailleur parce qu'il avait dû dormir dans sa voiture, sous une tente ou dans un local mal

chauffé.

Bien sûr, tous ceux qui sont sensibles à cette situation indigne peuvent se sentir à leur façon « responsables ». Mais il y a aussi tous ceux qui, eux, en sont les principaux responsables : le patronat et les gouvernants. Le premier licencié à tour de bras et attaque sans cesse le pouvoir d'achat des travailleurs, tandis que ministres et président ont la charge d'orchestrer cette guerre faite au monde du travail et, au besoin, de l'enrober de paroles doucereuses.

359 sans-logis morts de la régression sociale qui s'étend... et la ministre du Logement ne se sent pas plus responsable qu'un autre ! Ne demandez plus à quoi sert d'être ministre : Christine Boutin a donné la réponse.

Pierre LAFFITTE



• Sans-abri

Humaniser les places d'hébergement ? Il faudrait d'abord les créer !

La ministre du Logement Christine Boutin a annoncé samedi 3 janvier 110 millions d'euros pour l'humanisation des centres d'hébergement, ce qui revient à considérer qu'ils sont suffisants pour ce qui est du nombre de places.

La ministre voulait ainsi répondre à des associations de sans-abri qui, fin décembre, menaçaient de couvrir la France de plusieurs dizaines de milliers de tentes. Elle avait même fait le déplacement dans un centre d'hébergement d'urgence pour y faire son annonce.

Les centres d'hébergement d'urgence qui existent sont pour beaucoup sales et insalubres, les résidents y subissent régulièrement des vols ; en un mot, la cohabitation qui y est imposée rend l'accueil très diffi-

cile, voire impossible. Ces 110 millions d'euros ne vont pas y changer grand-chose. Comme l'a fait remarquer un directeur de centre d'hébergement, cela ne représenterait en effet que 1 100 euros par SDF sur un an. Mais surtout, contrairement à ce que le gouvernement veut faire croire, il y a un manque criant de centres d'hébergement d'urgence.

Il avait d'ailleurs lui-même commandé une enquête, dite Solen, dont les résultats ont été connus en juin, et qui porte sur l'année 2007. Elle indique que le nombre de places en centres d'hébergement est bien en deçà des besoins puisque 47 % des demandes d'hébergement ont été refusées en 2007, dans 73 % des cas du fait d'un manque de places disponibles ; avec une mention spéciale pour l'Ile-de-

France, où 64 % des demandes ont été rejetées, dans 78 % des cas par manque de places.

Une situation que confirment les rapports des associations de mal-logés, notamment la Fondation Abbé Pierre, qui parle de 60 000 places en centres d'hébergement pour 100 000 sans-abri.

Et la pénurie générale de logements est telle que moins de 10 % des personnes sortant de ces centres d'hébergement (4 % à Paris) parviennent à retrouver par la suite un logement durable.

La ministre du Logement peut essayer de jouer les dames patronnesses en expliquant que « les tentes, ce n'est pas une solution » et qu'il faut au contraire humaniser les places d'hébergement en les transformant en logements individuels. Elle peut

aussi faire la leçon aux sans-abri qui refusent de se rendre dans les centres d'hébergement. Elle démontre surtout, comme tous les membres du gouvernement, une évidente mauvaise foi.

David MARCIL

• Manifestation du DAL

CRS contre mal-logés

Cinq personnes ont été blessées dimanche 4 janvier lors d'une manifestation de l'association Droit au Logement. Le porte-parole du DAL, Jean-Baptiste Eyraud, a déclaré que la police les avait entourés et que, dans la bousculade, trois femmes avaient dû être évacuées par les pompiers, une autre par le Samu et qu'il avait lui-même pris des coups de matraque et de bouclier qui lui ont fracturé la main.

Comme les dimanches précédents, le DAL manifestait pour obtenir le rendez-vous qu'il réclame depuis des semaines avec le Premier ministre et pour faire appliquer la loi de réquisition des logements vides.

Le gouvernement a fait du tapage autour de sa loi sur le droit opposable au logement mais, sur les 377 familles qui avaient campé rue de la Banque il y a plus d'un an, il en laisse encore 233 dans la rue. On manque de logements sociaux, mais il diminue de 30 % les crédits affectés à ce poste pour 2009. Les mal-logés manifestent ou occupent des logements vides : l'État fait condamner le DAL à 12 000 euros d'amende et lui envoie les CRS.

Protéger la propriété privée... en particulier celle des banques, promoteurs ou compagnies d'assurances qui possèdent tant de logements vides dans les grandes villes, c'est la priorité du gouvernement. Le reste, c'est bon pour les discours....

S. M.

• Faurisson-Dieudonné

Du pareil au même

Robert Faurisson, universitaire d'extrême droite qui s'obstine contre toute évidence à nier l'existence, pendant la Deuxième Guerre mondiale, des camps d'extermination, a reçu le « prix de l'insolence » des mains d'un technicien du Zénith déguisé en déporté juif. C'était la conclusion d'un spectacle de

Dieudonné, qui tente périodiquement de sortir de l'obscurité par ce genre de provocation.

Le spectacle s'intitule « J'ai fait le con ». « Faire ou être » ? Quand on le fait toujours dans le même sens, la question ne se pose plus.

Sylvie MARÉCHAL

• Télévision

Service public ou service de Bouygues ?



Un an presque jour pour jour après que Sarkozy a annoncé sa décision de supprimer la publicité sur les chaînes TV du service public, cette mesure est entrée en application, avant même que la loi qui doit définir cette réorganisation ne soit définitivement adoptée. Elle doit en effet encore être discutée par le Sénat, avant d'être définitivement adoptée par le Parlement.

Dès le lundi 5 janvier France 2, France 3, France 4, France 5 et France Ô ont cessé de diffuser des messages publicitaires payants de 20 heures à 24 heures. Pas grand monde ne regrettera ces longs tunnels consacrés à la publicité, qui contraignaient les téléspectateurs à attendre quinze, voire 20 minutes, pour pouvoir enfin accéder à l'émission qu'ils souhaitaient voir. Mais le vrai problème n'est pas là : il touche au financement des chaînes publiques.

Car cette suppression aujourd'hui partielle de la publicité, totale dans les années qui viennent, va se traduire par une perte de recettes de ces chaînes publiques, d'autant plus difficile à compenser qu'il leur faudra combler, par des émissions nouvelles, le temps dégagé par la suppression des messages publicitaires. Le gouvernement et une bonne partie de la droite se veulent rassurants, expliquant qu'ils ont prévu de financer le manque à gagner. Mais comment ?

Plusieurs rumeurs circulent à ce propos. Il serait envisagé d'instaurer une taxe sur les recettes Internet ou sur les recettes publicitaires des chaînes privées. En réalité, rien n'est vraiment décidé : ni l'origine des fonds qui compenseraient les pertes des chaînes

publiques, ni le montant de la participation de l'État, ni la pérennité du financement de l'État. Les salariés de ces chaînes ont donc toutes les raisons de s'inquiéter de l'avenir de leurs emplois, mais aussi, cela va de pair, de l'avenir de la télévision publique, en particulier de la qualité des programmes dont ils assurent la production.

En effet, derrière la démagogie sarkozienne, l'escroquerie apparaît, prévisible, attendue, comme à chaque fois que le président de la République prétend se porter au secours du service public. Car à chaque fois c'est la même rengaine. C'est – ose-t-il dire – pour améliorer la qualité de l'enseignement qu'il « réforme » l'Éducation nationale, en supprimant des milliers de postes. C'est, prétend-il, pour améliorer la qualité des soins et celle de l'accueil qu'il démantèle les structures hospitalières publiques. À chaque fois, pour comprendre ce qu'il veut faire, mieux vaut prendre le contre-pied de ce qu'il déclare. Et cette fois, il n'est pas nécessaire de se torturer les méninges pour discerner les calculs du chef de l'État.

Car cette suppression de la publicité sur les chaînes publiques permettra aux chaînes privées, en particulier à TF1, propriété de Martin Bouygues, de récupérer une part plus grande de cette manne publicitaire. Qui peut sérieusement croire que ce serait pour que la qualité des émissions offertes aux téléspectateurs soit meilleure ? En revanche, que Sarkozy soit prêt à faire un geste en faveur d'un de ses amis milliardaires, cela paraît plus que clair.

Jean-Pierre VIAL

Michelle Audin refuse la Légion d'honneur et l'amnésie d'État

Trois personnes viennent de refuser la Légion d'honneur que leur destinait le président de la République en ce début d'année.

Ainsi les journalistes Françoise Fressoz (*Le Monde*) et Marie-Ève Malouines (France Info) ont souligné qu'elles n'avaient pas sollicité cette décoration et que rien d'exceptionnel dans leur parcours professionnel ne la justifiait. Françoise Fressoz a même ajouté que, « pour exercer librement sa fonction, un journaliste doit rester à l'écart des honneurs ».

Le troisième refus provient de la fille de Josette et Maurice Audin, Michelle Audin. Mathématicienne comme son père, elle a motivé son refus au président de la République. Dans sa lettre, elle suppose que cette distinction entend récompenser ses recherches mathématiques. Mais elle n'a pas oublié que, lors de la prise de fonction présidentielle, sa mère avait écrit à Sarkozy pour lui demander que toute la vérité soit faite sur la mort de son mari, torturé et assassiné en 1957 par des parachutistes de l'armée française pendant la bataille d'Alger. Celle-ci, conduite par le général Massu, institua l'usage de la torture contre les partisans de l'Algérie indépendante, avec le quitus du gouvernement dirigé

par le « socialiste » Guy Mollet, qui entendait que l'Algérie reste française.

Le 11 juin 1957, Maurice Audin, professeur de mathématiques de 25 ans, anticolonialiste et militant du Parti Communiste Algérien interdit depuis 1955, était arrêté à son domicile d'Alger par des parachutistes. Il devait mourir le 21 juin 1957 au cours d'une séance de torture, étranglé par le lieutenant Charbonnier. Les parachutistes maquillèrent l'assassinat en une tentative d'évasion. Le corps du « porté disparu » ne fut jamais retrouvé. Paru en 1958, un livre, *La Question*, écrit par Henri Alleg, militant du PCA, ami d'Audin, arrêté et torturé lui aussi, allait dénoncer l'usage de la torture. Alleg a donné un échantillon des propos des officiers pendant qu'ils le torturaient : « Tu sais ce que c'est la Gestapo ? Tu vas disparaître. Personne ne sait que tu es arrêté, tu vas crever et ta putain de République, on la fouta en l'air aussi ! »

Plusieurs tentatives de Josette Audin d'obtenir réparation en justice, à l'époque et encore en 2001 sous Jospin, se

sont soldées par des non-lieu ou des appels rejetés, sans parler du décret d'amnistie promulgué par l'État français dès 1959 pour les crimes de l'armée lors des « opérations de maintien de l'ordre contre l'insurrection algérienne ».

Cinquante ans après, Josette Audin estimait qu'il restait des témoins susceptibles de faire la lumière sur les circonstances précises de la mort de son mari. Un des protagonistes, le général Aussarresses, supérieur hiérarchique de Charbonnier, n'avait-il pas fait des demi-aveux sur les circonstances ? Josette Audin espérait aussi que l'État français reconnaîtrait que ses représentants avaient usé de la torture et condamnerait cette pratique.

Mais l'amnésie de l'État, quand il s'agit de ses crimes, est en général durable. Heureusement, la famille Audin n'a pas la mémoire courte. Et c'est parce que le président Sarkozy n'a même pas daigné répondre à la lettre de sa mère que Michelle Audin a refusé la Légion d'honneur. Comment, il est vrai, aurait-elle pu accepter une décoration que l'État français avait jadis remise au tortionnaire de son père ?

Jacques FONTENOY

• Banques

Promptes à ramasser les aides, mais pas à prêter

L'État a mis plus de 300 milliards à la disposition des banquiers afin, prétendait-il, de faciliter l'octroi de prêts aux particuliers et aux entreprises. Sauf que les banques ont empoché l'argent et ne le prêtent que difficilement, et encore, seulement au prix fort.

C'est vrai notamment pour les particuliers cherchant à acheter un logement. Selon les experts de la Banque de France, les deux tiers des établissements financiers ont durci sensiblement leurs critères d'octroi au quatrième trimestre 2008. Par ailleurs, ils notent « une augmentation des marges sur les prêts présentant un risque moyen ».

Autre pratique des établissements financiers : alors que l'indice de référence servant à fixer les taux d'intérêt de leurs crédits immobiliers a sensiblement baissé, passant de 4,58 %



en juillet 2008 à 4,09 % en novembre, ils se sont non seulement bien gardés de répercuter cette baisse d'environ 0,50 %, mais ils ont même relevé en moyenne leurs barèmes de 0,27 %.

Ainsi, après avoir joué avec

l'argent de leurs clients et contribué à la crise actuelle, les banques profitent des aides de l'État, non pour distribuer des crédits à ceux qui en ont besoin, mais pour se renflouer... et continuer à spéculer !

Roger MEYNIER

On meurt toujours autant dans les prisons françaises

Selon les chiffres fournis par l'administration pénitentiaire, il y a eu 115 morts par suicide dans les prisons du pays en 2008. Ce nombre est en légère augmentation, mais à peu près du même ordre que les années précédentes. Mais il est considéré comme sous-estimé par certaines associations de soutien aux détenus.

Cela représente un suicide réussi tous les trois jours (il y a évidemment davantage de tentatives) soit environ dix fois le taux des suicides pour l'ensemble de la population du pays. Et 2009 a à peine démarré qu'on compte déjà trois suicides : un jeune criminel d'une vingtaine d'années, qui venait d'être transféré d'un hôpital psychiatrique où il venait de passer 45 jours, s'est pendu à la prison de Rennes. Aux Baumettes à Marseille, un détenu jugé dépressif s'est donné la mort. À Lyon, un homme accusé d'avoir tenté d'allumer un incendie la nuit du réveillon, ce qu'il niait, s'est tué après avoir été condamné à un an de prison ferme.

Ces trois cas sont quelques exemples parmi bien d'autres mais sont révélateurs. Très souvent la prison tient lieu d'hôpital psychiatrique. Chacun sait aussi qu'il y règne une surpopulation et donc une promiscuité qui accroît le désespoir des plus fragiles.

Pour éviter les suicides, ou en tout cas diminuer leur nombre, il faudrait une tout autre politique pénitentiaire et en particulier des locaux corrects avec un personnel plus nombreux, plus compétent et soucieux des possibilités de réintégration des prisonniers.

Au lieu de cela le ministère de la Justice voudrait trouver des procédés qui, à défaut de résoudre les causes, empêche-



raient les candidats au suicide de parvenir à leurs fins. Il est question d'introduire des draps « autodéchirants », selon un procédé américain, qui ne permettent pas de se pendre. Et encore d'observer les prisonniers toutes les deux heures. Or on peut évidemment se tuer dans cet intervalle et, comme le dit un syndicaliste des gardiens : « Ça fait

péter les plombs chez certains détenus, car on les réveille puisqu'il faut allumer la lumière à chaque fois, voire taper à la porte de la cellule. »

Malheureusement le sort des prisonniers n'est pas près de s'améliorer et les prisons continuent d'être, comme on l'a souvent dit, « la honte de la République ».

André VICTOR

● Protection judiciaire de la jeunesse – Marseille

Réduquer les jeunes délinquants ou les écraser ?

Lundi 15 décembre, les personnels de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) enterraient symboliquement la justice des mineurs devant le tribunal de grande instance de Marseille.

Sur les 300 employés de la Protection judiciaire de la jeunesse des Bouches-du-Rhône, plusieurs dizaines étaient présents à cette manifestation ainsi que quelques magistrats pour enfants, avocats spécialisés et représentants syndicaux. Dans le département, ils étaient en grève à 50 % pour dénoncer les propositions de réforme de la législation relative aux enfants délinquants définie par l'ordonnance de 1945.

Ces propositions, si elles étaient mises en œuvre, aggraveraient les peines pour mineurs. Leur incarcération en matière criminelle deviendrait possible dès l'âge de 12 ans. Des procédures proches de celles des majeurs seraient appliquées.

Déjà des foyers d'accueil sont fermés, des postes d'éducateurs supprimés ainsi que des postes administratifs. Tout vise à remplacer des mesures éducatives par des mesures répressives. La préoccupation du gouvernement n'est pas ici d'éduquer et de réinsérer ces jeunes, mais de les enfermer. Sans doute pour flatter son électorat réactionnaire... et sûrement aussi pour faire des économies.

Ainsi, le gouvernement voudrait faire porter par les collectivités locales la charge de la première peine. Le budget de la Protection judiciaire de la jeunesse est également en baisse.

Cette délinquance juvénile résulte au premier chef du manque d'enseignants, d'éducateurs d'une part, et des problèmes de logements, de précarité, de pauvreté auxquels sont confrontées bien des familles d'autre part. Tous problèmes que la politique du gouvernement aggrave un peu plus chaque jour. Après quoi, au lieu de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour réduire les jeunes délinquants et leur donner la possibilité de repartir d'un bon pied, le gouvernement trouve plus simple de se limiter à la répression !

Correspondant LO

— Une politique catastrophique —

Au cours de ces dernières semaines, plusieurs magistrats et avocats ont visité une vingtaine de prisons et fait le bilan des conditions de détention et de la surpopulation carcérale. Il y a, à l'échelle du pays, 63 750 détenus pour 51 000 places. Mais ces chiffres, même accablants, ne rendent pourtant compte que bien partiellement de la réalité des conditions de détention et de vie dans les prisons.

En fait, les taux d'occupation dépassent par endroit les 150 %, c'est le cas pour la région parisienne, et peuvent parfois atteindre les 200 %. C'est le cas par exemple à la maison d'arrêt de Bordeaux-Gradignan, où le taux est de 204 % dans le quartier hommes, soit 662 détenus pour un peu plus de 320 places. 210 d'entre eux s'entassaient à trois

dans 70 cellules, avec les conséquences qu'une telle promiscuité occasionne en termes d'hygiène ou de tension entre prisonniers. Et du coup, ils n'ont pour la plupart plus accès à des activités et sont obligés de passer le plus clair de leur temps enfermés dans leurs cellules. Sans compter la réduction du temps accordé au parloir.

Mais les magistrats ont aussi souligné l'augmentation considérable du nombre de détenus souffrant de graves troubles psychiatriques. Cela représenterait environ 30 % des effectifs des prisons. Ce qui, vu le contexte, ne fait qu'augmenter les tensions et les violences entre détenus comme vis-à-vis des gardiens.

À cette occasion, des magistrats ont aussi indiqué qu'ils étaient souvent incités à incarcérer des prévenus sans domicile fixe, parce que sinon on ne saurait pas où les trouver au cours de l'enquête.

Or ce constat avait déjà été fait en mai par le commissaire

aux Droits de l'homme du Conseil de l'Europe, qui jugeait déjà inacceptables les conditions de détention, et notamment la vétusté des installations et la promiscuité. Cette situation est en grande partie due à l'augmentation du nombre d'incarcérations en vertu de la loi sur les « peines plancher ». Leur nombre a explosé avec l'adoption en août 2007 de la loi sur la récidive.

Mais quelle peine faudrait-il appliquer à des politiciens qui récidivent dans le fait de maintenir des conditions d'incarcération aussi barbares ?

David MARCIL



Maison centrale à Saint-Martin-de-Ré.

• Éducation nationale

La lutte doit continuer !

Les congés de fin d'année ont peut-être permis au ministre de l'Éducation nationale, à défaut de revoir entièrement sa copie, de se reposer des manifestations de lycéens qui ont résonné à ses oreilles jusqu'au dernier jour de cours. Mais dès la rentrée l'opposition de ces derniers à la prétendue « réforme » Darcos s'est à nouveau manifestée par des assemblées et des blocages de lycées.

Le recul du ministre, qui sur consigne de l'Élysée a déclaré vouloir prendre le temps de la réflexion, constitue déjà un encouragement pour tous ceux, lycéens, enseignants, parents, qui ne veulent pas voir se dégrader les conditions d'étude et de travail dans l'Éducation nationale. Mais tous savent que ce recul est purement tactique et que, si la « réforme » des classes de seconde est reportée, peut-être aux calendes grecques, le fond des intentions gouvernementales est inchangé. La vraie et seule motivation de Sarkozy et de son fidèle Darcos reste un plan d'économies tous azimuts axé sur le nombre inouï des suppressions de postes envisagées et déjà en partie réalisées dans l'Éducation.

Plus de 11 000 postes ont déjà disparu en 2008-2009. 13 500 autres doivent passer à la trappe à la prochaine rentrée et, avec eux, de nombreux dispositifs « coûteux » en personnel dans les écoles, collèges et lycées. Tous les moyens sont

bons pour économiser des emplois, d'où les mesures que le gouvernement tente de glisser dans son paquet de « réformes ». Pour ne prendre que quelques exemples, sont programmées la suppression des Rased (instituteurs chargés d'intervenir auprès des enfants le plus en difficulté dans les écoles primaires), la disparition des BEP, brevets d'études professionnelles permettant, en deux ans après le collège, de décrocher un diplôme à valeur nationale. De même, des bacs professionnels en trois ans sont mis en place, remplaçant deux ans de BEP suivis de deux ans de « bac pro » : une année économisée, et les postes qui vont avec. C'est dans la même logique purement comptable que s'inscrivent les suppressions d'heures de cours, de demi-groupes et de nombreuses options dans les collèges et les lycées, ainsi que la croissance du nombre d'élèves par classe ou les projets de restriction des inscriptions des très jeunes enfants en maternelle.



Au-delà des projets fumeux de Darcos, ce sont ces suppressions de postes que refusent clairement les lycéens. Dans une dizaine de lycées de l'est parisien une coordination a appelé, dès mardi 6 janvier, à une manifestation vers le ministère ; un autre rendez-vous étant fixé le jeudi 8 janvier, à Paris et dans un certain nombre de grandes villes.

Darcos, à présent, n'a plus que le mot « concertation » au bout de la plume, et promet des séries de rencontres – à commencer tout de même par les recteurs d'académie payés pour faire appliquer ses projets – pour « entendre » des représentants des lycéens, du personnel et des familles. Sarkozy, dans ses vœux du nouvel an, l'approu-

vait en maintenant son intention d'aller jusqu'au bout de la « réforme des lycées », affirmant avec culot qu'elle serait « nécessaire pour éviter l'échec de tant de nos enfants dans l'enseignement supérieur et l'injustice qui fait que tant de fils et de filles de familles modestes n'ont pas les mêmes chances que les autres ».

Eh bien, Darcos et Sarkozy auront à compter avec l'opposition profonde des lycéens qui se mobilisent, de même qu'avec celle des enseignants et des parents d'élèves, qui appellent à une journée de manifestations le 17 janvier et se joignent à la journée d'action du 29.

Viviane LAFONT

Soutien aux six jeunes jugés pour avoir manifesté en faveur de la jeunesse grecque

Vendredi 12 décembre, six jeunes avaient été arrêtés à Paris lors de la manifestation de soutien aux étudiants grecs. Sous prétexte que la manifestation n'avait pas été autorisée, ils sont passés en comparution immédiate et, après 48 heures de garde à vue, ont été inculpés de violences contre la police. Ils passeront en jugement le 19 janvier et risquent jusqu'à cinq ans de prison.

Après l'assassinat par la police grecque d'un jeune de 15 ans à Athènes le 6 décembre, une vague de manifestations avait submergé la Grèce, des dizaines de milliers de jeunes étaient descendus dans la rue pour crier leur colère contre la police, mais aussi pour dénoncer la situation sociale et le chômage dont ils font les frais.

Le 10 décembre une grève générale avait rassemblé travailleurs et jeunes contre les mesures antiouvrières du gouvernement.

Il est intolérable qu'en France la police et la justice répondent ainsi par la répression à ceux qui voulaient seulement apporter leur soutien à la population grecque en colère. Lutte Ouvrière s'associe au rassemblement qui aura lieu à Paris lundi 19 janvier à 13 heures au métro Cité, en face du tribunal de grande instance de Paris, pour demander la relaxe des six jeunes manifestants.

Cédric DUVAL

• Associations éducatives

Des économies sur le dos des enseignants et des enfants

Le gouvernement a décidé de supprimer 13 500 postes dans l'Éducation nationale à la rentrée 2009. Cela vise notamment les postes d'enseignants détachés auprès des associations d'éducation populaire, qui travaillent à plein temps dans des associations mais continuent d'être payés par l'Éducation nationale.

Les détachements ne seraient pas renouvelés à partir de la rentrée 2009 et ces « détachés » devraient se retrouver dans une classe.

Cela concerne plusieurs centaines d'emplois d'enseignants répartis dans toutes les académies, et pourtant indispensables au bon fonctionnement des activités de ces associations. Cela concerne notamment le sport en dehors du temps scolaire, les activités culturelles, l'organisation d'ani-

mations pendant les vacances (Francas, Jeunesse au Plein Air, Union sportive de l'enseignement du premier degré, Coopération à l'école, Pupilles de l'enseignement public, etc.).

En octobre dernier, le gouvernement a annoncé à ces associations une baisse immédiate de 25 % de leurs subventions, alors qu'elles avaient déjà planifié leurs activités pour l'année à venir. En ajoutant à cette baisse de subventions le retrait du personnel détaché par l'Éducation nationale, c'est 70 % de l'aide de l'État qui disparaît.

Cela signifiera donc soit un coût plus élevé pour les familles, soit une aide supplémentaire des collectivités locales, soit la disparition pure et simple de certaines activités. Dans la Nièvre, par exemple, « le cross départemental » ou « le p'tit tour à vélo »

n'existeront plus, alors que de telles rencontres rassemblent plusieurs milliers d'enfants. Ces enseignants détachés intervenaient aussi auprès des municipalités pour l'organisation de rencontres, pour la formation de parents ou de jeunes.

Ces associations qui ne pourront plus fonctionner normalement faisaient elles-mêmes vivre d'autres associations, et la Ligue de l'enseignement estime à plus de 50 000 le nombre d'emplois qui seraient menacés à très court terme.

Cette décision gouvernementale, qui vise à faire des économies sur le dos des élèves et des enseignants, est dans le droit fil de toutes les autres mesures prises contre l'école. Elle doit être retirée comme les autres !

Correspondant LO

Le prochain
Cercle Léon Trotsky
aura pour sujet :
**l'enseignement
public**
Vendredi 30 janvier
à 20 h 30
Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor à Paris 5^e
(Métro : Maubert-Mutualité)
Participation aux frais : 3 euros

• Gaza

Halte à l'agression de l'armée israélienne contre la population palestinienne !

Les violents bombardements de l'aviation israélienne, prélude à l'intervention terrestre dans la bande de Gaza, ont déclenché des vagues d'indignation, non seulement au sein des populations des pays arabes mais partout dans le monde, tant la réaction du gouvernement israélien était choquante et entraînait l'indignation et la révolte.

Comment rester insensible devant un tel déferlement de violence, devant toutes les images qui parviennent montrant des écoles bombardées, dont celle administrée par l'ONU, où femmes et enfants avaient espéré trouver refuge, devant ces hommes et ces femmes errant hagards au milieu des ruines, portant leurs enfants blessés ou morts ? Et comment aussi ne pas être écoeuré par tous les mensonges servis par les officiels israéliens, par l'arrogance qu'ils affichent dès lors qu'est mis en cause leur droit à assassiner ?

Entendre Tzipi Livni, la ministre des Affaires étrangères, expliquer à un journaliste de TF1 que l'armée israélienne a le souci de la sécurité de la population palestinienne puisqu'avant chaque bombardement elle téléphone aux habitants de Gaza pour qu'ils puissent se protéger ; entendre Avi Pazner, un des porte-parole du gouvernement, affirmer que la prudence et la lenteur dans l'avance israélienne au début de l'intervention terrestre étaient encore la preuve d'un souci de sécurité à l'égard des civils ; entendre tous ces mensonges doucereux, alors que des centaines de Palestiniens meurent sous les bombes et les obus, a de quoi donner la nausée.

Mais les mensonges sont aussi dans tous les arguments prétendument logiques, se voulant convaincants, comme celui-ci asséné à longueur de temps : quel pays pourrait accepter sans réagir de voir son territoire régulièrement frappé par un pays voisin ? Aucun certes ! Mais cette question est particulièrement hypocrite, parce que le problème est justement que voilà soixante ans que l'on refuse aux Palestiniens le droit d'avoir un pays, une existence nationale.

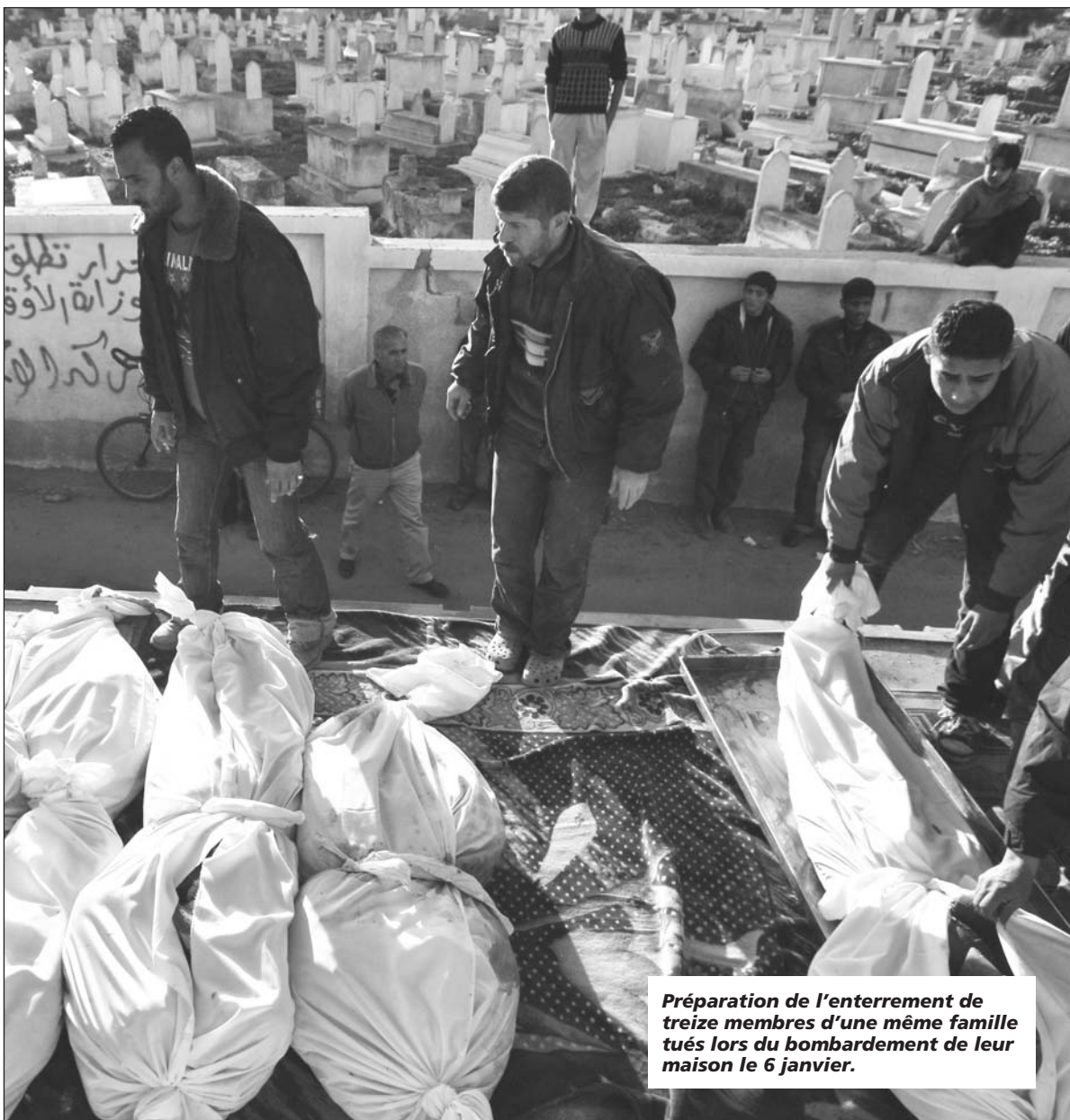
Un refus permanent de reconnaître les droits des Palestiniens

C'est là le fond du problème. Depuis la création de l'État d'Israël, les Palestiniens n'ont aucun des droits nationaux qu'ils revendiquent. Chassés de leur terre en 1948, la plupart d'entre eux ont été contraints de vivre dans des camps de réfugiés, notamment au Liban et en Jor-

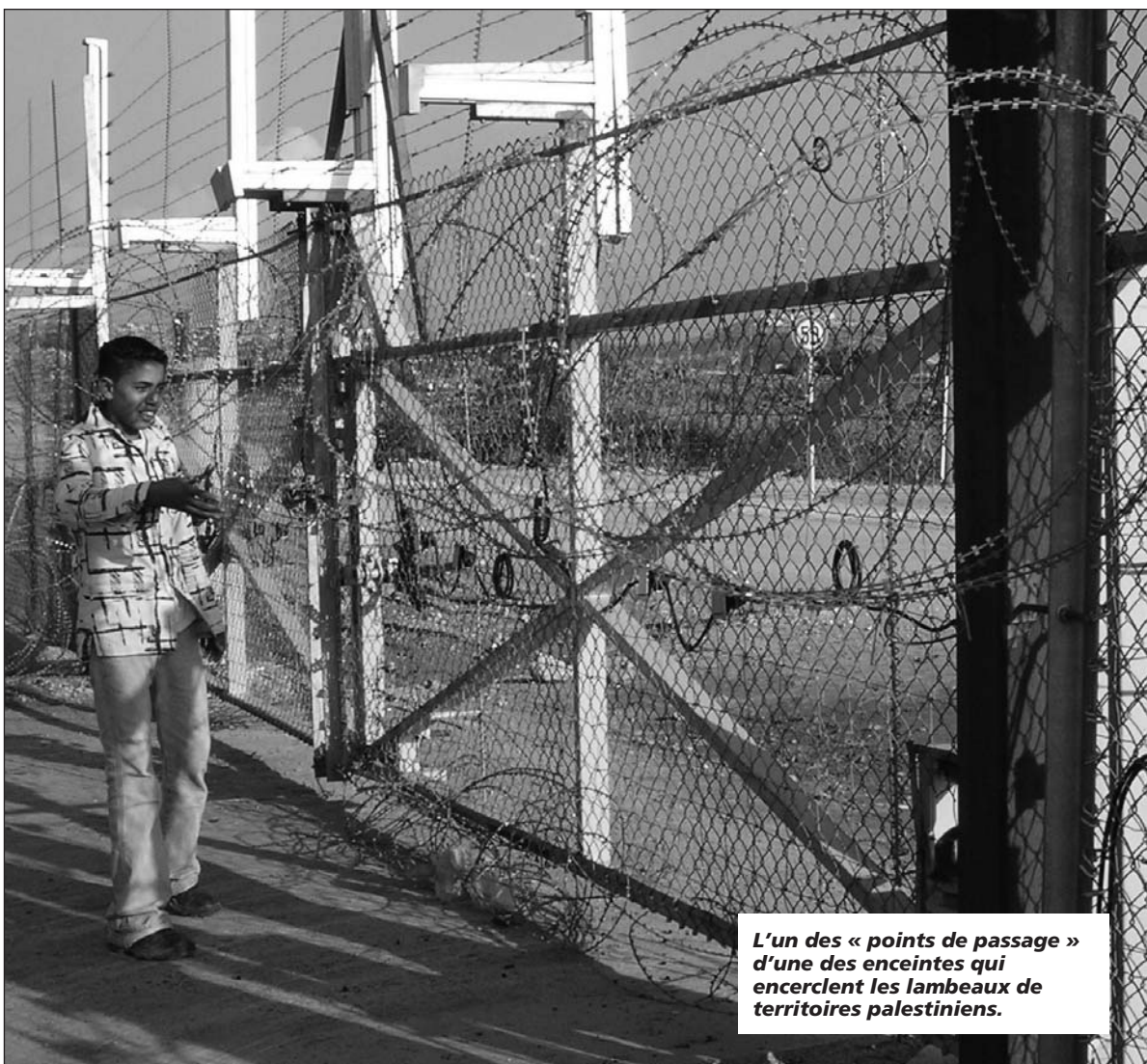
danie. La Cisjordanie était alors annexée par la Jordanie, tandis que Gaza était sous contrôle égyptien. Ce n'est qu'en 1967, aux termes de la guerre dite des Six jours, qu'Israël a occupé la bande de Gaza et la Cisjordanie. Et depuis, par une politique constante, l'État israélien aidé de ses colons a sans cesse grignoté les terres des Palestiniens de Cisjordanie, confinant la population dans des enclaves isolées les unes des autres par de multiples murs et autres barrages.

En novembre 1974, l'Assemblée générale de l'ONU a reconnu le droit des Palestiniens « à la souveraineté et à l'indépendance nationale ». Mais entre cette reconnaissance formelle et son acceptation par Israël, il y eut un fossé jamais franchi. Au contraire même, les gouvernements israéliens, qu'ils aient été de droite ou bien dirigés par des travaillistes, se sont toujours opposés à une telle reconnaissance, souvent par les armes. En juin 1982, l'armée israélienne envahit le Liban et chassa de Beyrouth les organisations palestiniennes, dont l'OLP de Yasser Arafat. En octobre 1985, un raid de l'aviation contre le quartier général de l'OLP à Tunis fit 70 morts. En août 1986, le Parlement israélien vota une loi interdisant tout contact avec les dirigeants de l'OLP.

Il faudra plusieurs années d'Intifada (de soulèvements) pour que les gouvernants israéliens acceptent d'envisager des pourparlers avec l'OLP. Ce sera « Oslo » et une autonomie palestinienne transitoire et géographiquement limitée à la bande de Gaza et la ville de Jéricho en Cisjordanie. Mais si de son côté Yasser Arafat reconnut alors à Israël le droit de vivre en paix (novembre 1988) et élimina de la charte de l'OLP les articles mettant en cause le droit à l'existence d'Israël (avril 1996), les gouvernements israéliens de leur côté ne firent aucun geste significatif qui puisse satisfaire les aspirations nationales des Palestiniens. Au contraire, et malgré les multiples rencontres censées conforter un prétendu processus de paix, ce furent à chaque fois les provocations israéliennes qui mirent le feu aux poudres, comme par



Préparation de l'enterrement de treize membres d'une même famille tués lors du bombardement de leur maison le 6 janvier.



L'un des « points de passage » d'une des enceintes qui encerclent les lambeaux de territoires palestiniens.

Manifestons contre l'agression israélienne

Pour dire non à l'agression de l'armée israélienne contre la population palestinienne, de nombreuses manifestations sont prévues dans de nombreuses villes du pays.

Lutte Ouvrière affirme sa solidarité avec tous ceux qui veulent manifester leur indignation face

à la politique israélienne et appelle notamment aux manifestations prévues le samedi 10 janvier, dont celle qui partira :

samedi 10 janvier à 15 h, à Paris, place de la République.

exemple l'ouverture d'un tunnel sous l'esplanade des mosquées à Jérusalem (septembre 1996), qui provoqua de violents affrontements entre l'armée israélienne et les manifestants palestiniens faisant plus de 70 morts. Et surtout il y eut durant toute la période la mise en chantier de nouvelles colonies et l'annonce par Israël (janvier 1998) qu'il garderait sous son contrôle de larges parties de la Cisjordanie, même en cas d'accord avec les Palestiniens.

C'est dire que, même avec un partenaire prêt aux compromis, l'État d'Israël resta toujours intransigeant dans son refus d'accepter à ses côtés un État palestinien indépendant. Et lorsqu'il choisit de se retirer de la bande de Gaza, ne parvenant plus à la contrôler suffisamment, il le fit de telle façon qu'il la transforma en prison à ciel ouvert, contrôlant ses frontières terrestres et maritimes ainsi que son espace aérien et y intervenant quand bon lui semblait. Depuis 2006 Israël a imposé un siège complet de la bande de Gaza, où les habitants vivent à la limite de la famine et souvent sans des ressources de première nécessité comme l'eau et l'électricité, dont la consommation est drastiquement limitée, le carburant, les médicaments de base, etc. Ce blocus a déjà causé une catastrophe humanitaire, aujourd'hui aggravée par l'agression militaire.

L'alibi du Hamas

Est-ce à cause du Hamas qu'Israël agit ainsi ? Certainement pas. Aujourd'hui le Hamas a pris la place d'une Autorité palestinienne embourbée dans les compromissions et minée par la corruption. Mais, tout comme l'OLP radicale des années 1970-1980, le Hamas, mouvement nationaliste à l'enveloppe idéologique religieuse, serait lui aussi prêt aux compromis avec le gouvernement israélien pour peu que ce dernier les recherche. En 2006 déjà un des dirigeants du Hamas acceptait, à condition que l'agression israélienne cesse et que soient démantelées les colonies, la création d'un État palestinien dans les frontières de 1967. En juin 2006, le Hamas signait avec l'Autorité palestinienne un document « d'entente nationale » reconnaissant l'existence d'Israël.

Non seulement ces ouvertures restèrent sans réponse mais le 28 juin 2006, après la capture d'un de ses soldats, Israël lança

une offensive terrestre et aérienne dans la bande de Gaza, surnommée « pluies d'été », prélude à l'orage de feu qui allait s'abattre quelques jours plus tard sur le Liban.

Non, le gouvernement israélien ne recherche pas une paix qui accompagnerait la reconnaissance des droits nationaux des Palestiniens. Même lors des derniers événements, et quoi qu'en disent Livni et Barak, c'est Israël qui formellement fut une fois encore l'agresseur. Car, contrairement à ce qui a été dit et répété, ce n'est pas le Hamas qui a rompu la trêve mais bien Israël. En novembre 2008 la trêve qui durait depuis quatre mois a été rompue par Israël lors d'un bombardement qui fit six morts. C'est seulement après ces assassinats que les tirs de roquettes reprurent. Et que dire de la décision de boucler complètement Gaza ? Entre le 5 et le 30 novembre, seuls 23 camions de vivres ont pu entrer dans le territoire, alors qu'en moyenne 3 000 camions par mois sont nécessaires pour répondre aux besoins du million et demi de Gazaouis. Mais visiblement ni les bombardements israéliens ni le blocus ne sont considérés comme des actes d'agression par les dirigeants du monde impérialiste et par leurs soutiens. La politique militariste et agressive des dirigeants israéliens leur rend bien trop service, en maintenant une menace permanente contre les peuples de la région, y compris contre l'intérêt de la population israélienne qui serait de trouver le moyen de vivre en paix et de coopérer fraternellement avec ses voisins.

Alors, en Israël comme dans les pays arabes, en France comme dans les autres pays impérialistes, c'est à tous les peuples, à tous les travailleurs qui souffrent de cette politique cynique et meurtrière de dire non à l'agression de l'armée israélienne contre la population palestinienne et d'affirmer que celle-ci doit pouvoir enfin jouir de ses droits.

Georges LATTIER

• Sarkozy au Proche-Orient

L'impérialisme français complice des assassins

Entre le 5 et le 7 janvier, au moment même où l'armée israélienne pénètre dans la bande de Gaza après l'avoir bombardée des jours durant, Sarkozy a successivement rencontré le président égyptien Moubarak, le Premier ministre israélien Olmert, le président de l'Autorité palestinienne Abbas et les responsables libanais et syriens. Tout en assurant l'État d'Israël de sa solidarité, et ses gouvernants actuels de son amitié, il a demandé « l'arrêt des violences », faisant mine de renvoyer les adversaires dos à dos.

Avant le départ du président français, le ministère des Affaires étrangères avait publié un communiqué reprenant celui de l'Union européenne et affirmant que « cette escalade militaire dangereuse complique les efforts engagés (...) pour faire cesser les combats, apporter une aide aux civils et aboutir à un cessez-le-feu permanent ».

Mais de quels « efforts » s'agit-il ? En fait l'ensemble des pays impérialistes, les États-Unis en tête et la France pas loin derrière, considèrent qu'Israël est leur représentant et le gardien de leur ordre dans cette région du monde. Aussi laissent-ils toujours les mains libres aux gouvernements israéliens. L'État d'Israël peut bien assassiner qui il veut, ses protecteurs et alliés impérialistes ne veulent pas prendre la moindre mesure qui puisse le contraindre à infléchir si peu que ce soit sa politique.

Au contraire même, l'Union européenne a récemment renforcé ses liens économiques et culturels avec l'État d'Israël, dans le cadre de ce qu'elle appelle un

« rapport privilégié, construit sur un engagement mutuel sur des valeurs communes, dont la démocratie et les droits de l'homme », droits qui ne semblent pas devoir s'appliquer aux Palestiniens !

Dans le cadre de ce soutien global, chaque grande puissance essaie de jouer sa propre partition, de faire valoir ses propres intérêts. C'est ce que fait Sarkozy en tentant de jouer les médiateurs et d'entretenir la fiction selon laquelle la France aurait une attitude de neutralité active, prenant aussi en compte, et plus que les autres, les intérêts des pays arabes.

Car l'impérialisme français a ses intérêts traditionnels à défendre au Moyen-Orient. Pour ne parler que des États limitrophes de la Palestine et visités par Sarkozy, le Liban et la Syrie furent sous mandat de la France entre les deux guerres mondiales, le premier reste dans sa zone d'influence, et il voudrait bien y ramener la seconde. L'État français intervient dans la politique intérieure libanaise, y a ses protégés, ses favoris, des liens financiers directs et même des complicités d'affaires. Le rapprochement avec la Syrie pourrait intéresser le développement des affaires de Total dans ce pays et celui de la compagnie maritime franco-libanaise CMA-CGM.

La visite du président français au président égyptien n'est pas elle non plus que de pure politesse : depuis le rachat d'une énorme cimenterie par Lafarge, la France est devenue le premier investisseur étranger en Égypte. Autant de raisons de tenter de maintenir l'idée que la France serait « pro-arabe », ou moins

anti-arabe que les autres.

Et puis, pour l'impérialisme en général et pour ses intérêts au Moyen-Orient, il faut avant tout s'assurer que l'ordre règne. Or la situation dans les territoires palestiniens et l'intervention actuelle soulèvent l'indignation des populations de la région, au risque de déstabiliser les régimes arabes. Car la solidarité verbale de ces régimes avec le peuple palestinien cache mal leur passivité devant les massacres, quand ce n'est pas leur complicité avec l'action d'Israël. Dans ces dictatures corrompues où la crise économique accroît encore la misère populaire, les manifestations de solidarité avec le peuple palestinien peuvent facilement se transformer en manifestations anti-gouvernementales.

Pendant que l'armée israélienne bombarde et massacre, les dirigeants impérialistes qui en sont les complices ont malgré tout besoin de maintenir la fiction selon laquelle ils chercheraient avant tout la paix et voudraient convaincre les deux parties de s'entendre. C'est ce à quoi contribuent, chacun à leur façon, l'ONU, les dirigeants européens, le Premier ministre turc au cours de sa tournée des capitales arabes, et enfin Sarkozy. Chacun sait d'ailleurs que, quand Israël estimera ne pas pouvoir aller plus loin dans ses objectifs, il faudra bien proclamer une trêve, et à ce moment-là l'ONU ou d'autres seront là pour servir d'intermédiaires, comme cela s'est fait au Liban. Tous diront alors que ce sera grâce à leurs efforts de « paix ».

Paul GALOIS

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Israël-Palestine
Comment l'impérialisme, en transformant un peuple en geôlier d'un autre, a poussé les deux dans une impasse tragique

(Brochure n° 109 - exposé du 1^{er} février 2008)

Prix : 2 euros. Envoi contre cinq timbres à 0,55 euro par brochure

Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE n° 117 (décembre 2008)

Textes du 38^e congrès de Lutte Ouvrière

- Face à la crise de l'économie capitaliste
- Le projet du « NPA » et nous
- Relations internationales
- Les élections municipales, bilan et perspectives
- Situation intérieure

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,55 euro

• 8 janvier 1959

Castro et ses compagnons prenaient le pouvoir à Cuba

Le 8 janvier 1959, Fidel Castro et ses compagnons entraient triomphalement à La Havane. Le régime corrompu de Batista, qui faisait régner la terreur depuis des années sur l'île, s'était effondré une semaine plus tôt. À l'annonce de la fuite du dictateur, la foule déferlait dans les rues des villes. L'espoir immense d'en finir avec les années d'oppression et de misère soulevait les masses populaires et les ralliait aux barbudos de Fidel.

Des années de dictature

Batista, arrivé au pouvoir en mars 1952, avait instauré une dictature sanglante, avec l'appui ouvert des États-Unis. La corruption, les tripots, les trafics de toutes sortes, la prostitution avaient envahi les villes, transformées en véritables bordels pour touristes fortunés nord-américains. La bourgeoisie cubaine comptait quelques familles fabuleusement riches, grâce à l'exploitation de la canne à sucre, du café, du tabac. Mais la corruption du régime et son impopularité atteignirent un tel degré qu'une partie des classes possédantes se détourna de Batista. Un des principaux producteurs de sucre alla jusqu'à fournir des fonds à Castro, comme on prend une assurance sur l'avenir...

Depuis l'échec d'une première tentative de coup d'État cinq ans auparavant, Castro et ceux qui l'accompagnaient attendaient leur heure dans les montagnes entourant la ville de Santiago. Au premier noyau de guérilleros s'étaient joints des jeunes, des étudiants, fuyant les villes et la répression, mais aussi des paysans exsangues, mourant de faim. Dans les villes, la classe ouvrière vivait elle aussi une situation terrible, au point qu'une grève insurrectionnelle avait explosé en avril 1958, brutalement réprimée. À la campagne, les ouvriers agricoles ne touchaient un maigre salaire que pendant la récolte de la canne à sucre (soit dix semaines par an). On comptait 650 000 chômeurs, pour une population totale de 6 millions d'habitants.

Ancienne colonie espagnole, Cuba était devenue formellement indépendante en 1902... pour passer sous la tutelle des États-Unis. Depuis lors, l'île n'avait connu que des régimes dictatoriaux. 80 % de la population vivait dans une misère sans fond et la moitié était analphabète. L'industrie était en majeure partie aux mains de grands groupes étrangers, surtout américains. La plupart des paysans étaient sans terre, à la merci des grands propriétaires, principalement des compagnies sucrières étrangères. Onze

Cuba... Il est absolument impossible que nous fassions des progrès si nous ne nous entendons pas avec les États-Unis.

Mais les mesures prises afin de soulager la misère de la population cubaine heurtèrent les intérêts capitalistes américains. Quelques mois après son

leurs objectifs : « *Ni communisme, ni capitalisme* », mais, disait Castro, « *une révolution autochtone, cubaine, aussi cubaine que notre musique* », d'inspiration nationaliste et faisant sien le principe de non-intervention : « *Il nous a été demandé si nous croyons que les*

partir de juillet 1960 l'aide économique refusée par l'impérialisme américain. Et lorsque les raffineries américaines et anglaises Texaco, Standard Oil et Shell refusèrent de raffiner le pétrole acheté, non aux États-Unis, mais à l'URSS, le gouvernement cubain tint bon et

Entrée de Castro le 8 janvier 1959 à La Havane.



d'entre elles possédaient 47 % des terres à sucre de Cuba, de loin principale production agricole.

Dans cette situation, tous ceux qui applaudirent l'arrivée des *barbudos* au pouvoir aspiraient aussi à la fin de la corruption, à la liberté et à la démocratie, mais surtout à de meilleurs revenus et à l'octroi de terres. Une fois au pouvoir, pour réaliser ces aspirations, Castro et ses compagnons s'engagèrent dans la voie de réformes économiques et sociales modérées, mais qui remettaient en cause la totale dépendance économique du pays à l'égard des États-Unis.

L'hostilité croissante des États-Unis

Au lendemain de son arrivée au pouvoir, Castro se rendait aux États-Unis pour se défendre des accusations portées contre lui et tendre la main au gouvernement américain. Lors d'une conférence de presse, à New York, le 17 avril 1959, il déclarait : « *J'ai dit de façon claire et définitive que nous ne sommes pas des communistes... Les portes sont ouvertes aux investissements privés, qui contribuent au développement de l'industrie à*

arrivée au pouvoir, la réforme agraire annoncée fut entreprise, par la distribution des terres laissées en friche par les grands propriétaires et les anciens dignitaires de Batista aux paysans regroupés en coopératives. À ces dispositions prudentes, les États-Unis réagirent immédiatement, dénonçant le régime et annonçant des mesures de rétorsion, dont en premier lieu une réduction importante des importations de sucre cubain. Le régime répondit par la prise en main des terres des grandes compagnies sucrières américaines, comme United Fruit Company. Rapidement, la mise en exploitation des friches, la diversification des cultures permirent de fournir travail et nourriture à un nombre grandissant de paysans et de lier ces derniers au régime.

Au fil des mois et malgré des tentatives répétées de la part de Castro de maintenir des relations avec les États-Unis, les rapports avec le gouvernement américain se durcirent, d'autant plus que l'existence du nouveau régime cubain soulevait des sympathies un peu partout, et en particulier dans les populations d'Amérique latine. Les dirigeants cubains réitéraient

révolutions doivent être exportées. Nous avons répondu non », insistait Castro dans un discours d'avril 1959. Mais c'était loin de rassurer les États-Unis. Au Nicaragua, au Panama, en Haïti et dans tant d'autres pays, les événements cubains représentaient, de fait, un exemple qui risquait de faire contagion.

Un nationalisme radical

Le régime castriste gagna sa popularité grâce à la réforme agraire, même limitée, ainsi que, rapidement, grâce à la lutte contre l'analphabétisme, le manque de logements, la sous-alimentation, le sous-équipement, le manque dramatique de soins. Ainsi, la création d'un système de santé pour tous, aujourd'hui encore, permet à Cuba d'envoyer des médecins dans des pays d'Amérique latine qui en manquent.

Castro ne plia pas devant les États-Unis, qui entreprirent de limiter, puis de bloquer complètement les échanges commerciaux avec l'île. Sous cette pression, pour échapper à l'asphyxie économique, les dirigeants cubains se tournèrent alors vers l'URSS, qui fournit à

n'hésita pas à les nationaliser. La riposte ne se fit guère attendre : en octobre 1960, le gouvernement américain décidait l'embargo total, embargo toujours en vigueur.

Pour survivre, Cuba lia plus étroitement son sort à l'URSS. Castro se découvrit communiste, ce qui vaut à son régime d'être présenté comme une des dernières « dictatures communistes ».

Aujourd'hui, cinquante ans après l'arrivée de Castro au pouvoir, le régime tient encore. Cuba reste certes un pays pauvre, d'autant que la disparition de l'URSS représenta pour l'île une catastrophe économique. La démocratie est loin d'y régner. Mais ce n'est pas cela que lui reprochent les États-Unis, qui n'hésitent pas à soutenir des régimes autrement féroces. Ce que lui reproche en fait l'impérialisme américain, c'est de ne pas se soumettre à ses exigences. Mais c'est aussi pour cela que, en dépit de toutes les critiques qu'on peut faire au régime, on ne peut être que solidaire du peuple cubain face aux pressions de l'impérialisme.

Lucienne PLAIN

• Suppression des juges d'instruction

Des magistrats aux ordres, c'est tellement mieux

Sarkozy devait annoncer mercredi 6 janvier sa nouvelle réforme dans le domaine judiciaire cette fois. Il s'agirait de supprimer le juge d'instruction, suppression à laquelle son ministre Devedjian s'est déjà déclaré favorable.

En fait, en France, une toute petite partie des affaires pénales sont soumises à ce juge d'instruction, seulement 5 % du total. Mais ce sont les affaires « sensibles » : les crimes et certaines grosses affaires politico-financières. Ces juges d'instruction sont des magistrats que l'on dit « indépendants », car ils ne sont pas directement soumis au ministère de la Justice. L'indépendance est toute relative évidemment, car les juges sont tous sélectionnés et formés dans un certain moule. Mais, ces vingt dernières années, certains juges d'instruction ont tout de même donné quelques frayeurs à un monde qui se croyait au-dessus des lois.

Des patrons de grandes entreprises, des responsables de la droite et du PS, qui se

croyaient tous intouchables, ont ainsi été mis en examen et condamnés suite aux poursuites diligentées par ces juges d'instruction. Y compris quand leurs amis étaient au gouvernement. Juppé, Le Floch-Prigent, Emmanuelli, Dumas en ont fait l'expérience et on ne compte plus les politiques et les hommes d'affaires qui ont été poursuivis et même condamnés à de la prison pour certains, suite aux poursuites de ces juges d'instruction. Certaines affaires n'ont toujours pas connu leur épilogue : les affaires de la mairie de Paris avec Chirac inquiété pendant qu'il était chef de l'État, l'Angolagate avec dans les rôles principaux côté français, Charles Pasqua, Jacques Attali et Jean-Christophe Mitterrand, les dossiers de corruption dans les affaires avec l'Irak et l'Iran où le patron de Total, Christophe de Margerie, a été mis en examen.

L'incompétence du juge d'instruction de l'affaire d'Outreau, et les abus de quelques autres, sont les raisons mises en avant pour justifier une énième « réforme ». Mais

ce sont sans doute bien plus ces affaires politico-financières gênantes qui la motivent. Dorénavant, toutes les affaires pénales seraient confiées au parquet, c'est-à-dire à des magistrats officiellement aux ordres, car dépendant directement du ministre de la Justice et du gouvernement. Même l'Union syndicale des magistrats, syndicat majoritaire et nettement de droite s'indigne du projet : « *Il s'agit de venger les hommes politiques d'actions positives des juges d'instruction dans les années 1980 et 1990 dans les affaires de corruption. C'est une reprise en main totale de la procédure pénale par un parquet à la main du pouvoir. Avec ce système, on est certain qu'il n'y aura plus jamais d'affaires économico-politiques* » a déclaré son président. Et pour certains magistrats, cette réforme serait aussi et surtout encore un moyen de faire des économies sur le budget de la justice.

Il est vrai qu'on annonce aussi que les droits de la défense seraient élargis. Cela vaut sans doute surtout comme un moyen de faire passer la pilule.

En fait d'élargissement, il ne s'agirait que de présenter, plus tôt qu'actuellement, le dossier de l'affaire à l'avocat de la personne mise en examen. Mais en fait, cette réforme se ferait en renforçant le caractère de classe de la justice car, si le « juge de l'instruction » qui devrait remplacer l'actuel juge d'instruction n'instruit plus « à charge et à décharge », cela signifie que les justiciables devront faire rechercher les preuves de leur innocence par des enquêteurs privés, qui ne travailleront évidemment pas pour la gloire. C'est ce qui se passe dans le système judiciaire américain, qui bat des records en matière d'erreurs judiciaires touchant les plus pauvres.

Voilà comment la suppression du juge d'instruction instaurerait une justice encore plus injuste et permettrait de mettre l'appareil judiciaire entièrement aux ordres du pouvoir, en tout cas encore plus qu'il ne l'est actuellement.

Bertrand GORDES

• Manque de place dans les crèches

La situation va encore s'aggraver

De l'aveu même d'un député UMP, il manque actuellement entre 300 000 et 400 000 places en crèche. Et comme, ces dernières années, le nombre de naissances dépasse 800 000 par an, la situation ne peut qu'empirer si rien n'est fait.

Le 26 novembre dernier devant le congrès des maires de France, Nadine Morano, la secrétaire d'État chargée de la famille, s'était engagée à créer d'ici 2012 ces places de crèches manquantes. Or, à peine plus d'un mois plus tard, elle est revenue sur cette promesse. Pour accueillir les tout-petits, elle propose maintenant « *la voie de l'assouplissement des normes et celle de l'optimisation de l'existant* ».

En clair, cela veut dire augmenter le nombre d'enfants dans les crèches qui existent déjà, sans agrandir l'espace ni augmenter le nombre d'assistantes maternelles. Selon le



projet de loi de financement de la Sécurité sociale, chacune peut maintenant prendre quatre enfants en charge au lieu de trois, ce qui amène à la fois une surcharge de travail pour les assistantes maternelles et une dégradation dans l'accueil des enfants.

Une autre piste évoquée par Nadine Morano serait de faire de la place dans les crè-

ches en mettant les enfants de deux à trois ans dans des « jardins d'éveil » qui seraient installés dans les locaux existants, crèches ou écoles. Ce n'est sûrement pas un hasard si elle rejoint une proposition émise par Darcos qui, s'en prenant aux écoles maternelles, a parlé de mettre les enfants de cet âge dans ce type de structure. Mais à la différence des écoles, ces

jardins d'éveil seraient payants !

Le manque de places en crèche est un handicap pour les femmes qui travaillent, encore plus pour celles des milieux populaires qui, lorsqu'elles font leurs comptes et constatent que la majeure partie de leur salaire passe en frais de nourrice ou de garderie, choisissent par force de rester chez elles pour s'occuper de leurs enfants. Le résultat est de les exclure pour un temps de la vie sociale, et de diminuer leurs perspectives de retrouver plus tard un emploi, et encore plus un emploi qualifié. Le désengagement de l'État dans la prise en charge des jeunes enfants accentue les inégalités entre hommes et femmes, et parmi ces dernières, entre femmes des milieux aisés et celles des classes populaires.

Marianne LAMIRAL

• Complémentaires santé

Se soigner devient un luxe

Les tarifs des assurances complémentaires santé vont augmenter encore en 2009. Il est vrai que la Sécurité sociale remboursant de moins en moins les soins et les médicaments, les mutuelles et assurances doivent y suppléer.

Le prétexte avancé cette fois-ci pour justifier l'augmentation des cotisations découle de la décision du gouvernement, en juillet 2008, de relever de 2,5 à 5,9 % la taxe sur le chiffre d'affaires des assurances et mutuelles afin, dit-il, d'aider au financement de la CMU (couverture maladie universelle). Les complémentaires, gérées par des mutuelles, viennent donc d'annoncer des hausses de cotisations pour leurs adhérents de 3,5 à 4 % ; celles gérées par des compagnies d'assurances privées feront de même à partir du 1^{er} avril. La Fédération française des sociétés d'assurance a prévenu « *qu'il est fort probable qu'il y aura augmentation, de façon non négligeable, pour prendre en compte la nouvelle taxe* ». Pourtant AXA, le GAN ou les AGF ne sont pas sur la paille !

Lors du relèvement de la taxe, la ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, avait pourtant garanti que les organismes complémentaires de santé ne répercuteraient pas cette contribution sur les cotisations des adhérents, affirmant même : « *Les complémentaires santé n'auront aucune raison d'augmenter leurs tarifs* ». Six mois après on voit le résultat ! Des millions d'adhérents seront taxés d'au moins 50 euros de plus par an.

Déjà, cinq millions de personnes n'ont plus les moyens de payer une complémentaire santé, qui coûte entre 60 et 120 euros par mois (en fonction des soins remboursés), combien seront-ils demain ? Le directeur de la Mutualité déclare : « *On voit des adhérents quitter leur mutuelle pour des raisons financières. Avec cette taxe, de plus en plus de gens risquent de ne plus avoir accès aux complémentaires, et donc à la santé* ». Mais visiblement, le gouvernement s'en moque éperdument.

Louis BASTILLE

• La mise en place du pôle emploi :

De nouvelles difficultés en perspective pour les chômeurs

Jeudi 8 janvier, les salariés des Assedic et de l'ANPE étaient en grève à l'appel de leurs syndicats, FO, CGT, SNU (Syndicat national unitaire), SNAP, Sud, CFTD, CFE-CGC, CFTC, contre la fusion des deux services en un guichet unique pour les chômeurs, le « pôle emploi ».

Trois jours auparavant, lundi 5 janvier, jour de l'ouverture officielle du pôle emploi, une grève avait déjà eu lieu pour la même raison : la crainte de voir cette fusion entraîner une aggravation des conditions de travail des employés et une dégradation des conditions d'indemnisation des chômeurs.

Le gouvernement prétend bien entendu le contraire. Laurent Wauquiez, le secrétaire d'État à l'Emploi, venu au secours du directeur général du pôle emploi, Christian Charpy, a vanté à la radio le bien-fondé de la réforme en déclarant qu'il serait « *inacceptable que les chômeurs subissent la double peine, à la fois la perte de leur job, et en même temps un retard d'indemnisation* ». Un beau cocktail de mensonge et de cynisme !

La situation est en effet déjà grave : 100 000 dossiers d'indemnisation étaient en souffrance début décembre



faute d'effectifs suffisants. Le gouvernement n'avait alors prévu que l'embauche de 200 CDD pour y faire face !

Avec l'explosion du chômage, les choses ne peuvent qu'empirer car cette fusion n'entraînera a priori pas d'embauche. Comment les dossiers pourraient-ils par conséquent être traités plus rapidement ? Les salariés des ANPE et des Assedic craignent même qu'à l'avenir le gouvernement en profite pour supprimer des emplois.

Le risque est de voir disparaître l'entretien avec un conseiller, les chômeurs n'ayant plus comme seule ressource pour obtenir un renseignement que de téléphoner. Des grévistes des agences de Bordeaux

dénonçaient le 5 janvier les conséquences néfastes du recours à la nouvelle version de la plate-forme téléphonique, le 3949, qui pourrait remplacer l'accueil physique. N'importe quel travailleur qui a eu recours à ce système pour d'autres services sait combien cela peut aboutir à l'impossibilité d'obtenir la moindre explication.

Le nombre de travailleurs, qui se retrouvent au chômage et doivent attendre des mois avant de toucher un seul centime, risque donc fort de grossir. Les travailleurs des ANPE et Assedic ont donc bien raison de se battre contre cette « réforme » qui constitue à l'évidence une nouvelle attaque contre eux-mêmes et contre les chômeurs.

Aline RETESSE

• Chômage partiel

Le gouvernement augmente le quota annuel

Alors que la plupart des grandes entreprises ont annoncé des mesures de chômage partiel qui seront pour certaines renouvelées, le gouvernement a porté le contingent annuel d'heures de chômage partiel indemnisables à 800 heures par an pour l'ensemble des branches professionnelles à partir du 1^{er} janvier, au lieu des 600 heures en vigueur depuis 2003. Toutefois ce contingent annuel est fixé à 1 000 heures pour les industries du textile, de l'habillement et du cuir, ainsi que pour l'industrie automobile et ses sous-traitants.

C'est une manière d'anticiper les mesures de chômage partiel que le gouvernement prévoit « *beaucoup plus importantes* » en 2009.

Sur la base de 35 heures hebdomadaires, le nouveau dispo-

sitif correspond à un mois supplémentaire de chômage technique autorisé par an (22 semaines au lieu de 17) dans l'ensemble des secteurs, et à plus de deux mois de plus dans le textile et l'automobile (28 semaines contre 17).

Le gouvernement se justifie en prétendant qu'il vaut mieux le chômage partiel que des licenciements économiques. Et pour aider les entreprises qui y auront recours, l'État a prévu de doubler l'enveloppe budgétaire consacrée à ce sujet, soit un montant de 40 millions d'euros, tout en précisant qu'il pourra puiser dans l'enveloppe du plan de relance si cela ne suffisait pas.

Mais le chômage partiel est également synonyme pour les travailleurs concernés d'une baisse de salaire, pouvant atteindre des centaines d'euros en moins sur la paye, même si

l'employeur doit partiellement les indemniser. Le pourcentage minimum sera d'ailleurs revalorisé de 50 % à 60 % de la rémunération brute à partir de janvier.

Les plus grands groupes, qui ont déjà eu recours à cette méthode pour préserver leurs profits, auraient pourtant largement les moyens de garantir des salaires complets sans avoir à se tourner vers l'État.

Mais le gouvernement, qui prévoit pour 2009 une augmentation du nombre d'heures de chômage partiel, indique ainsi aux employeurs son intention de ne surtout rien leur imposer. Il leur donne, au contraire, tous les moyens de continuer à organiser leur production en fonction des fluctuations du marché, aux frais de la population.

David MARCIL

• L'amiante

Un poison bientôt de retour en Europe ?

Depuis le 1^{er} janvier 2005, l'usage et la vente de l'amiante sont interdits en Europe. Mais certaines entreprises avaient réussi à obtenir des dérogations, en particulier pour la fabrication de chlore, pour une durée de trois ans, sous prétexte du temps d'adaptation nécessaire. Et aujourd'hui une partie d'entre elles demandent une nouvelle dérogation.

Or, non seulement la Commission européenne s'est empressée de répondre positivement à la demande des industriels, mais elle a surtout élargi de façon scandaleuse les possibilités d'usage de cette fibre qui provoque la mort de plus de 3 000 personnes chaque année rien qu'en France. Non seulement il n'y aurait plus de limitation de durée des dérogations mais, de plus, l'interdiction de nouvelles applications a été supprimée. Verra-t-on bientôt revenir dans la vie courante des travailleurs des produits dangereux contenant de l'amiante, comme les plaquettes de frein ou l'amiante-ciment dans la construction ?

Depuis les années 1960, les grandes multinationales de l'amiante ont tenté de contourner les réglementations qui se mettaient peu à peu en place en Europe, transférant leur production dans les pays du Tiers-Monde. En 1968, Saint-Gobain et Éternit ont ouvert une mine au Brésil et diffusé l'amiante en Amérique latine alors qu'on connaissait déjà sa dangerosité depuis le début du siècle. Le même phénomène s'est poursuivi dans les années 1970-1980 en Afrique et en Asie. Les multinationales ont peu à peu sous-traité leurs opérations pour dimi-

nuer les risques de poursuite devant les tribunaux.

En Chine et en Inde, les travailleurs continuent d'être confrontés à l'amiante, que ce soit sur les chantiers de démantèlement de navires ou dans les usines de fabrication d'amiante-ciment. Les toits des bidonvilles du Tiers-Monde sont souvent faits de plaques qui contiennent des fibres d'amiante.

D'après l'Organisation mondiale de la santé, l'amiante fait aujourd'hui près de 100 000 morts par an dans le monde, un chiffre largement sous-estimé car il ne prend en compte que les populations ayant un suivi médical. Ce fléau connu n'empêche pas des grands pays producteurs, comme le Canada, de tout faire pour pouvoir continuer à vendre ce poison. Ils s'opposent même à des réglementations élémentaires comme l'inscription de l'amiante sur la liste de la convention de Rotterdam obligeant les vendeurs à informer les acheteurs de la toxicité éventuelle des produits.

Ainsi, partout dans le monde, des capitalistes continuent à faire du profit en empoisonnant les travailleurs et les populations, avec la complicité des pouvoirs publics.

Gilles BOTI



• Automobile

Les travailleurs sont mis au chômage, les patrons profitent

Le moment de la reprise du travail dans les usines de l'automobile, au terme de deux, trois ou quatre semaines de chômage, coïncide avec la publication des résultats 2008 des constructeurs. Et il se confirme que ceux-ci, toujours prompts à pleurer la bouche pleine, ont largement tiré leur épingle du jeu cette année encore, et s'apprêtent à servir aux actionnaires de confortables dividendes.

Certes, les ventes de voitures neuves ont reculé en France au mois de décembre, comme on pouvait s'y attendre. Le coup de gel subi par une grande partie des ménages de salariés, touchés par le chômage, total ou partiel, s'ajoutant à la hausse des prix et à l'insuffisance de longue date des salaires, ne risquait pas de pousser à un tel investissement, ni même, bien souvent, à l'achat d'un véhicule d'occasion en meilleur état que le précédent. Et si les primes à la casse ou autre bonus écologique ont pu favoriser les ventes, ce n'est la plupart du temps pas du fait des salariés les plus modestes.

Malgré les discours alarmistes des constructeurs, leurs résultats pour 2008 s'avèrent presque aussi bons qu'en 2007, à 0,7 % près, et nettement meilleurs qu'en 2006. Les patrons de l'automobile ont bon an mal an vendu en France 2 050 289 voitures neuves, cinquante mille de plus qu'il y a deux ans. Sur ce total, les constructeurs français peuvent avoir le sourire : Renault a progressé de 1,3 % et PSA Peugeot-Citroën de 1 %, malgré une baisse de 1,6 % pour Peugeot compensée par une hausse de 4,3 % pour

Citroën. Ces résultats n'infléchissent pas le discours du PDG de Renault, Ghosn, qui continue de pronostiquer que « 2009 sera l'année de tous les dangers. Aucun constructeur n'en sortira indemne. Nous n'avons pas encore touché le fond et personne n'en voit la sortie ».

Les patrons de l'automobile

ne savent pas encore vraiment ce que sera la crise, mais ils ont largement pris les devants. Ils espèrent fermement les mesures d'aide qui devraient être présentées fin janvier par le gouvernement et, en attendant, poursuivent leur politique de « réduction de la voilure », ainsi que Ghosn nomme les réductions d'effectifs et les périodes de chômage.

À l'usine Renault de Flins, par exemple, où se fabrique la Clio, seules sept journées ont été travaillées en décembre et des jours chômés sont déjà pro-

grammés pour janvier et février. Du point de vue des travailleurs, les premières victimes ont évidemment été les centaines d'intérimaires, employés à long-temps sur les postes les plus durs, et qui ont été purement et simplement privés d'emploi. Et trouver une autre mission dans une région – la vallée de la Seine – où l'automobile domine relève de la gageure ! Ensuite les travailleurs des entreprises de sous-traitance se sont également vus menacés de chômage, sinon de déplacement forcé ou même de

licenciement. Quant aux salariés de Renault, dont une partie sont incités à se rendre à l'antenne-départ mise en place dans le cadre du plan Ghosn, qui vise à supprimer d'ici avril 1 500 emplois, ils n'ont jusqu'à présent, pour la plupart, pas subi de perte de salaire pour cause de chômage partiel. La direction a en effet puisé dans les différents « compteurs » où les travailleurs ont accumulé, volontairement ou non, des journées de congés, et même sur leurs vacances, pour éponger les jours non travaillés.

Mais à présent, pour les travailleurs les plus récemment embauchés, ces compteurs sont vides et la direction de Renault-Flins a déposé auprès des pouvoirs publics une demande de chômage partiel pour 279 salariés. Pour février, ce nombre risque de doubler. Certains ont déjà calculé qu'avec ce système, leur assurant seulement 65 % du salaire brut, ils allaient perdre au minimum 30 euros pour chacune de ces journées chômées, soit probablement jusqu'à 300 euros dans le mois.

Sachant que, pour la seule année 2007, les bénéfices de PSA et de Renault, les derniers annoncés en attendant ceux de 2008, se montent respectivement à 826 millions et 2,734 milliards d'euros, on n'a aucun mal à déduire où trouver les sommes qui pourraient compenser ces pertes de salaires !

Viviane LAFONT



• Technocentre Renault – Guyancourt (Yvelines)

Non au renvoi des prestataires !

Au Technocentre de Renault à Guyancourt, la suppression d'un millier de postes de prestataires a pris effet à la rentrée des deux semaines de congés. Le 5 janvier, les badges d'accès au site devaient être retirés aux salariés concernés.

Le Technocentre, qui compte 11 900 salariés, conçoit et développe les projets de nouveaux véhicules avant leur production. Il emploie 2 400 travailleurs, embauchés ou intérimaires, de sociétés de prestation. Les intérimaires de ces bureaux d'études ont été purement et simplement licenciés. Les prestataires, qui bénéficient d'un contrat à durée indéterminée dans ces mêmes sociétés, sont payés entre deux missions ; mais généralement cette interruption ne dure que quelques jours ou quelques semaines avant de retrouver un emploi dans l'automobile ou l'aéronautique. Qu'en sera-t-il en cette période de crise où plusieurs centaines d'entre eux se retrou-

vent sans travail ?

À la veille de la fermeture du site pour les congés, l'annonce de ces suppressions de postes a poussé les syndicats à appeler, jeudi 18 décembre, à un rassemblement où se sont retrouvées 500 personnes, dont une majorité de prestataires. L'inquiétude générale que suscitent les suppressions de postes se mêlait d'indignation car les travailleurs de Renault, qui travaillent depuis des années avec des collègues prestataires, ont été choqués par cette décision de la direction et par ses propos méprisants. Pour elle en effet, il est normal de mettre à la porte les travailleurs de ces bureaux d'étude qui sont là, selon les termes d'un directeur, pour absor-

ber les pics de charge de travail et amortir les aléas de la production, alors que chacun sait que bien des véhicules n'auraient pu sortir sans eux.

Avant les congés, des travailleurs Renault ont échangé leurs coordonnées avec des prestataires pour garder le contact. Les trois syndicats, CGT, SUD et CFDT, ont appelé à un rassemblement pour le jeudi 15 janvier. Ce sera l'occasion de rappeler à la direction de Renault, dont les affaires n'ont pas si mal marché en 2008 et dont les actionnaires se portent bien, que ces suppressions de postes sont inadmissibles.

Correspondant LO

• Lear Cergy-Pontoise (Val-d'Oise)

Après son recul, la direction cherche à se venger

Lear est une entreprise sous-traitante de PSA dont le site de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) fournit tous les sièges des Peugeot 207 et 1007 produits à l'usine de Poissy. Avant les vacances, ses salariés s'étaient mis en grève pour réclamer une meilleure indemnisation des jours chômés imposés par la baisse de production de PSA. Après trois jours de grève, ils avaient fait reculer leur direction et obtenu le paiement à 100 % des onze jours chômés en décembre.

Mais, profitant de la fermeture de la fin de l'année, la

direction de Lear a essayé de faire payer aux grévistes son recul en envoyant une lettre de licenciement à sept d'entre eux et en mettant en mise à pied conservatoire neuf délégués.

Une pétition condamnant ces menaces de licenciement a commencé à circuler et un rassemblement de soutien avec les militants des entreprises de la région est prévu pour le vendredi 9 janvier.

Face à leur patron, les travailleurs de Lear doivent pouvoir compter sur la solidarité de tous.

Correspondant LO

• Rio Tinto

Pour sauver les dividendes, 14 000 emplois seraient sacrifiés !

Le groupe anglo-australien Rio Tinto a annoncé 14 000 suppressions d'emplois. Avec 97 000 salariés sous contrat, Rio Tinto est très présent partout dans le monde, dans les gisements miniers et dans l'aluminium, avec le rachat du groupe canadien Alcan, qui avait acheté lui-même Pechiney.

Depuis plusieurs années, l'envolée du cours des matières premières dans les minerais et sur l'aluminium – ce dernier passant de moins de 2 000 dollars la tonne à plus de 3 200 dollars – ont permis aux capitalistes d'engranger des super-profits. Rio Tinto prévoyait un bel avenir et en a profité pour s'emparer d'Alcan en s'endettant pour 38 milliards de dollars.

Afin de diminuer son endettement, Rio Tinto a mis en vente depuis 18 mois le secteur de l'Emballage, qui représente 13 000 salariés en Europe, et les Produits usinés, avec les sites de Rhénalu.

Des profits énormes sont au rendez-vous. En 2007, Rio Tinto a réalisé un bénéfice de plus de 12,6 milliards de dollars. Au troisième trimestre 2008, le bénéfice s'élève à 8 milliards et, depuis plusieurs années, les actionnaires perçoivent des milliards de dividendes. Dans cette frénésie de hausse des cours, le géant mondial minier BHP Billiton a déclenché à son tour une OPA, une offre publique d'achat, sur Rio Tinto pour 140 milliards de dollars, une des plus énormes de l'histoire de la finance.

Mais la fièvre spéculative sur les prix et la course au profit maximum des multinationales a plongé le monde dans une grave crise de production. Et patatras, les actions de Rio Tinto ont dégringolé de 70 %, les cours des matières premières ont fortement chuté et le cours de l'aluminium, de 3 200 dollars la tonne en juillet 2008, est aujourd'hui à 1 500 dollars.

Avec les arrêts de production dans l'automobile, le bâtiment en berne et la consommation en baisse, les commandes chutent et les

stocks augmentent. Dans ce contexte de récession, BHP Billiton a renoncé à son OPA sur Rio Tinto par crainte de déboires financiers.

Dans un avenir proche, des profits aussi élevés risquent de ne plus être au rendez-vous et Rio Tinto a décidé de prendre les devants avec la suppression de 14 000 emplois. Comme le dit le communiqué de la direction, « cette décision vise à maintenir la valeur pour les actionnaires, réduire l'endettement et améliorer la trésorerie » ! 5 500 travailleurs embauchés chez Rio Tinto, 6 % de l'effectif, et aussi 8 500 CDD, intérimaires et sous-traitants risquent de perdre leur travail. Ils seraient sacrifiés pour sauver les dividendes des actionnaires, qui ont la garantie de la direction générale de toucher un dividende au même niveau qu'en 2007. En jetant à la rue 14 000 salariés, la direction veut réduire ses coûts de 1,2 milliard de dollars, qui iront dans la poche des actionnaires ! Ils sont responsables de la crise et c'est nous qui devrions en faire les frais, c'est vraiment un scandale.

Pour le moment, nous ne connaissons pas les pays et les sites concernés par ces suppressions d'emplois. La direction a décidé des arrêts de production un peu partout dans le monde. En France, dans les usines d'aluminium primaire de Saint-Jean-de-Maurienne et de Dunkerque, plus de 10 % des cuves d'électrolyse sont à l'arrêt. Dans ces conditions, les intérimaires et les sous-traitants sont les premières victimes et plusieurs d'entre eux vont pointer à l'Assedic.

À Aluminium Dunkerque, la CGT a organisé des prises de parole avec la présence massive des opérateurs et aussi d'agents de maîtrise pour dénoncer les suppressions d'emplois et exprimer notre refus de payer les pots cassés. Il faut se préparer à des luttes, à Aluminium Dunkerque, dans Rio Tinto et dans tout le pays, pour que les profits présents et passés servent à maintenir les emplois de tous.

Correspondant LO



• SNCF Paris Saint-Lazare

Les agents de conduite tiennent bon

Mardi 6 janvier, la grève des conducteurs de trains de la région de Paris Saint-Lazare (soit au total un peu plus de 700 travailleurs), démarrée le 14 décembre, se poursuivait. À l'appel des représentants des quatre syndicats locaux SUD, CGT, FO et FGAAC (syndicat catégoriel des conducteurs), les grévistes font chaque jour une grève d'une heure ou de huit heures. Des représentants de la fédération CGT, eux, se sont désolidarisés des grévistes.

Le ras-le-bol est profond, car les cheminots sont en nombre insuffisant. En deux ans, soixante postes d'agents de conduite ont été supprimés et, sur le seul dépôt de Paris Saint-Lazare, il manque au moins quinze conducteurs, selon les chiffres de la direction elle-même. Dans ces conditions, lorsque les chefs ont présenté un programme de journées de travail encore plus chargées et allongées, cela a craqué. Davantage de trains, sans davantage de cheminots, pas question ! Sans compter que les rames, les voies, les caténaires, tout se

dégrade, engendrant l'aggravation des conditions de travail.

Les grévistes réclament des journées de service correctes, l'embauche et la mise en route de formations pour des jeunes conducteurs (il faut plus d'un an pour former un agent de conduite). À ces revendications formulées dès le début du mouvement, la direction du dépôt a répliqué qu'elle partait en congé jusqu'au 5 janvier et qu'on verrait à ce moment-là. Ce mépris déclaré à l'égard des cheminots allait de pair avec des déclarations publiques sur le fait que les grévistes ne tenaient pas compte

des voyageurs dans la période des fêtes ! Lors d'une conférence de presse, le directeur régional a même osé affirmer que « si les conducteurs n'aiment pas leur métier, ils n'ont qu'à faire autre chose ! »

La mise en place du cadencement sur la région est un facteur de retards importants sur le réseau très chargé de Paris Saint-Lazare, de même que les rails qui cassent, les voitures dont l'alimentation électrique fait défaut, etc. Mais aujourd'hui, la SNCF profite du mouvement des agents de conduite pour les accuser de tout. Or si la grève a des conséquences sur la régularité des trains et si les voyageurs en subissent les effets, la direction reste la seule responsable. C'est elle qui refuse de satisfaire les revendications des travailleurs, qui n'ont que la grève pour se faire entendre.

Correspondant LO

• Travail du dimanche

Report, recul... À quand l'enterrement du projet ?

Le débat sur le travail du dimanche a disparu de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Il devait se terminer en décembre mais, devant la grogne de ses propres troupes, une heure de débat houleux et la désertion dans les rangs de l'UMP, le gouvernement avait proposé qu'un texte censé être plus consensuel soit remis à l'ordre du jour après les fêtes. La dernière mouture n'autorisait plus le travail tous les dimanches mais seulement huit dimanches par an au lieu de cinq actuellement, sauf dans les « zones touristiques », une notion assez extensible, et

en tout cas appliquée à Paris et Marseille. La discussion devait se faire lors de cette rentrée parlementaire.

Mais maintenant le débat est encore reporté. Luc Chatel, le porte-parole du gouvernement, a invoqué une trop grande charge de travail pour cette première session ; et d'ajouter cependant que « le gouvernement ne renonce à rien », en précisant qu'il attendait le retour de Sarkozy du Proche-Orient pour arbitrer la question.

Ce report n'en est pas moins une reculade du gouvernement devant les problè-

mes que posait cette loi à sa propre majorité. Mais, au-delà, il devenait quelque peu surréaliste de continuer à présenter comme positif ce projet sur le travail du dimanche au moment où l'économie s'enfonce dans la crise, et la consommation avec ; cela soulignait que l'action gouvernementale relève de la vaine gesticulation.

Il reste à imposer l'enterrement définitif du projet. Ce sera aux travailleurs de le faire s'ils veulent éviter d'être de plus en plus taillables et corvéables à merci.

Sylvie MARÉCHAL

• Agglomération d'Orléans

Les éboueurs en grève pour 100 euros de plus

Depuis le 26 décembre, c'est la grève pour 90 % des 130 éboueurs dépendant de la régie qui assure la collecte des ordures ménagères dans l'agglomération d'Orléans. Le ras-le-bol a éclaté parce qu'avec la cherté de la vie, il n'est plus possible de boucler les fins de mois avec des salaires qui ne dépassent pas 1 300 euros par mois, pour un agent avec plus de quinze ans d'ancienneté. Les grévistes réclament une augmentation mensuelle de 100 euros.

Tous les jours, ils font des piquets devant les dépôts pour que les camions ne sortent pas. Ils se rassemblent aussi dans la matinée devant le siège de l'Agglomération, pour faire entendre leurs revendications aux élus et à la population.

Le président UMP de « l'Agglo » Charles-Eric Lemaignan – connu pour avoir, dans le passé, négocié avec le Front National pour une majorité en Bourgogne – multiplie les provocations, expliquant devant les grévistes que les éboueurs des sociétés privées Coved et Veolia chargés du ramassage des ordures sur d'autres communes gagnent encore moins. Il a réquisi-

tionné une partie des grévistes pour, dit-il, « éviter des problèmes de sécurité et des feux de poubelles dans les quartiers sensibles ». Mais les grévistes ont surtout vu les camions-bennes tourner dans le centre-ville, qui devait être propre pour les fêtes, et d'autres camions ramasser le verre dans des containers enterrés !

Après onze jours de grève, les travailleurs avec raison ne voulaient pas lâcher. Ils sont d'autant plus en colère que le président de l'Agglomération qui leur refuse 100 euros de plus par mois s'est fait voter une augmentation de 33 % de son indemnité. La solidarité s'organise avec leur syndicat



Les grévistes soutenus par les élus du PCF et de LO.

CGT. Les grévistes ont élargi leur action à leurs collègues de l'assainissement, qui ont rejoint la grève.

Ils ont reçu le soutien de militants et d'élus du PC et de LO. Ils ont, par contre, vu avec amertume un des maires PS de l'Agglomération condamner dans la presse leur mouvement « pour ne pas faire de démagogie ».

Les grévistes veulent tenir le coup, car ils savent que leurs revendications sont comprises par bien des salariés qui savent qu'il n'est plus possible de vivre correctement à moins de 1 500 euros.

Correspondant LO

• Transports Urbains de Reims

Pas de trêve de Noël pour combattre la rapacité patronale

Les employés des Transports urbains de Reims (TUR) ont massivement fait grève mercredi 24 décembre 2008. La direction ne veut plus entendre parler d'un rattrapage des salaires en cours d'année, en cas d'inflation plus forte que prévue, et remet en cause la participation aux bénéfices, ce qui pourrait représenter une perte de 1 000 euros sur l'année.

Sur plus d'une centaine de bus prévus, à peine une dizaine sont sortis, souvent conduits par des précaires qui n'ont d'autre choix que de rouler.

Comme lors des précédentes journées de grève, la direction y est allée de son couplet sur « les chauffeurs les mieux payés de France », refrain que la presse reprend sans même le vérifier...

Les salariés des TUR font surtout le constat que, depuis l'arrivée du nouveau gestionnaire Transdev en janvier 2008,

la situation s'est considérablement dégradée, notamment au niveau des conditions de travail. La direction a refusé de revoir les temps de parcours, alors que la ville est en travaux avec des rues fermées et de multiples déviations. Les usagers font aussi les frais de cette politique, avec des fréquences de passage qui ne sont plus respectées et un matériel qui n'est plus entretenu correctement. Les conditions de sécurité laissent à désirer. Les mécaniciens chargés de la maintenance en sont réduits à

amener leurs propres outils pour pouvoir assurer l'entretien journalier des bus.

La recherche du profit maximum ne touche pas que le réseau de bus. La mise en service du tramway suscite les appétits de Bouygues, Alstom ou Transdev, principaux actionnaires du groupe qui a obtenu le marché des transports publics sur l'agglomération rémoise pour trente-quatre ans, avec une rentabilité garantie d'un minimum de 9,56 % !

Ainsi, par leur mouvement, les travailleurs des TUR tiennent aussi à dénoncer la manière dont les collectivités locales peuvent servir de vache à lait aux grands groupes capitalistes du pays.

Correspondant LO

• Jabil – Brest

106 postes supprimés et le site industriel mis en vente

Comme tout le monde s'y attendait, un nouveau plan social vient d'être annoncé pour mars prochain chez Jabil. 106 postes supplémentaires seront supprimés.

Les travailleurs ont obtenu des indemnités de départ jugées non négligeables, mais il y a bien des raisons de s'inquiéter de l'avenir, quand on sait que le dernier plan social de 2007 avait coûté leur emploi à 207 travailleurs. Parmi eux, seulement 30 ont retrouvé du travail, alors que 70 sont en formation avec une période de reclassement qui se termine maintenant.

Une « convention de revitalisation » avait été adoptée à la suite de ce plan social. Jabil devait verser l'équivalent de 3,5 fois le smic pour chaque salarié licencié, cet argent étant destiné à la création d'emplois dans le bassin brestois. Mais pas moyen de savoir à quoi a bien pu servir cet argent, environ 800 000 euros. Du côté de la préfecture, c'est le silence.

La direction de Jabil cherche à vendre le site où est implanté l'usine, dont elle a fait l'acquisition lors de la cession de la partie industrielle de l'usine par Alcatel en 2002. L'emplacement, au nord-est de la ville, bien accessible et proche d'une zone commerciale, couvre 12 hectares, dont 4 hectares de bâtis, 800 places de parking et 8 000 m² où des bureaux seraient constructibles. La direction en demande

11 millions d'euros. Une partie est louée à d'autres, dont 7 400 m² à Alcatel Lucent, qui compte encore 240 salariés. Tout cela peut attirer des acheteurs, mais peut-être même verra-t-on l'Agglomération se mettre sur les rangs, comme elle l'avait envisagé lors d'une mise en vente précédente, abandonnée par le groupe Jabil.

Cela ne manquerait pas de sel, quand on sait que ce site industriel a été aménagé par la Datar (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) pour le Suédois Ericsson qui s'y était implanté en 1972, entouré de toute la sollicitude des pouvoirs publics d'alors. Puis à partir de 1980 il est passé d'une entreprise à l'autre : Thomson CSF Téléphone, Telic Alcatel, Alcatel Business Systems.

En 2000, on comptait 930 salariés sur le site. Depuis, les effectifs ont fondu, de plan social en plan social. En mars prochain, en additionnant Jabil et Alcatel Lucent, il ne restera que 430 emplois, soit 500 de moins qu'il y a huit ans. Combien de profits ont été amassés ici par les uns et les autres pendant cette période ?

Correspondant LO

• Guinée Conakry

La France adoube la junte militaire

La nouvelle junte militaire qui a pris le pouvoir en Guinée, à la suite de la mort de l'ancien dictateur Lansana Conté, affirme ne pas vouloir confisquer le pouvoir à des fins personnelles. Moussa Dadis Camara, le nouveau président, veut organiser des élections « démocratiques »... et redonner le pouvoir au peuple ! L'ancien dictateur, un militaire formé à l'école française, lorsqu'il avait pris le pouvoir par un coup d'État en 1984, avait dit la même chose, avant de confisquer le gouvernement, d'assassiner les opposants, de mitrailler la foule, de vendre les richesses du pays aux multinationales européennes, de s'enrichir au passage et de laisser la population s'enfoncer dans la misère.

Élevée dans le sérail, la nouvelle junte militaire semble, tout comme lui, plus intéressée à donner des gages aux puissances impérialistes, à rassurer les milieux financiers et les grands trusts miniers, qu'à satisfaire les besoins immédiats de la population pauvre.

Le chef de la junte, Moussa Dadis Camara, a d'abord déclaré qu'il ne laisserait plus brader les richesses du pays. Puis il a sifflé la fin de la récréation, en « nommant », depuis son camp militaire, un Premier ministre qui n'est pas n'importe lequel. En fait de « civil », c'est un banquier, Kabinè Komara, connu de la finance internationale. Il est là évidemment pour rassurer les trusts miniers internationaux et aussi, si possible, pour donner le change aux masses pauvres, faire croire que les militaires tiennent parole et

qu'ils céderont, demain, le pouvoir aux civils avant de rentrer dans leurs casernes.



Abri de fortune devant un train qui passe chargé de bauxite.

De son côté, le gouvernement français s'est précipité pour adouber la nouvelle junte militaire, dépêchant sur place à Conakry, début janvier, son commis-voyageur, Alain Joyandet, secrétaire d'État à la Coopération. Il veille sur les intérêts des entreprises françaises présentes dans le pays : Bolloré, Total, BNP-Paribas, Bouygues, pour ne citer que les plus importantes. De la bauxite, minerai dont on fait l'aluminium – dont la Guinée détient les premières réserves mondia-

les et est le second producteur au monde –, en passant par l'or, les diamants, le pétrole ou encore l'uranium, on ne compte pas moins de 70 entreprises françaises ou filiales exploitant les richesses de la Guinée.

Et pourtant dans ce pays d'Afrique de l'Ouest, l'un des plus riches du continent, la population de 10 millions d'habitants sombre dans la misère. Dans ce qui est considéré comme le château d'eau d'Afrique de l'Ouest, la population manque d'eau et d'électricité dans toutes les grandes villes. Les services de santé et d'éducation sont inexistantes, l'analphabétisme règne et l'espérance de vie ne dépasse pas 50 ans. La corruption est omniprésente et, quand la population crie famine, l'armée massacre les civils désarmés, comme on l'a vu en 2007. Mais les intérêts français sont préservés.

Le gouvernement français a

donc décidé de continuer sa « coopération ». Dans ce pays où l'armée est entraînée, financée et armée de pied en cap, depuis des décennies, par l'ancienne puissance coloniale, si le coup d'État n'a pas eu lieu avec son aval, ce qui est pourtant probable, elle s'en est fort bien accommodée. La continuation de la coopération entre la France et la Guinée, signifie en clair que l'impérialisme français est prêt à soutenir la nouvelle dictature et continuera, sans doute, à livrer des armes à l'armée guinéenne, comme il l'a fait, entre 2003 et 2006, pour un montant de 6 millions de dollars !

L'ordre doit régner à Conakry afin que les affaires des trusts français puissent prospérer. Mais il y a parfois des grains de sable dans cette mécanique, comme par exemple cette grève générale qui a mobilisé les masses guinéennes en 2007

René CYRILLE

• Bouches-du-Rhône

Les travailleurs saisonniers devront avoir un CDI

La Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) vient de désavouer le ministère de l'Immigration de Brice Hortefeux, en reconnaissant que les travailleurs saisonniers, tunisiens et marocains, employés par des producteurs de fruits et légumes dans le département des Bouches-du-Rhône étaient victimes de discrimination et avaient droit à un contrat de travail à durée indéterminée (CDI) et une carte de séjour salarié, c'est-à-dire de dix ans.

Saisie de ce dossier par le Collectif de défense des travailleurs étrangers dans l'agriculture (Codetras) depuis mars 2007, la Haute autorité reconnaît que le contrat de ces travailleurs saisonniers agricoles est détourné au profit du patronat local. Celui-ci exploite une main-d'œuvre taillable et corvéable à merci, qu'il maintient dans la précarité grâce à un contrat de travail saisonnier, de quatre et huit mois, qu'il renouvelle tous les ans ou non, selon son bon vouloir. À la fin du contrat, le travailleur saisonnier n'a plus le droit de séjourner sur le territoire français et doit retourner dans son pays d'origine, sans pouvoir bénéficier ni du chômage ni de la Sécurité sociale, caisses auxquelles il a

pourtant cotisé au même titre que n'importe quel autre salarié.

Cette précarité, qui concerne dans le département en question près de 4 000 travailleurs, dure en réalité depuis des années, voire des décennies : les mêmes travailleurs reviennent tous les ans travailler sur les mêmes exploitations agricoles, depuis quarante ans pour les plus anciens ! Or la préfecture des Bouches-du-Rhône refuse systématiquement d'accorder des cartes de séjour salarié, c'est-à-dire de dix ans, aux travailleurs étrangers saisonniers qui en font régulièrement la demande. La Préfecture contribue ainsi à pérenniser la précarité de la main-d'œuvre étrangère saisonnière,

la soumettant aux exploitants agricoles.

Soutenus par le Codetras, 150 travailleurs ont saisi en référé le tribunal administratif pour protester contre ces refus systématiques et arbitraires. Après jugement, le tribunal a reconnu le caractère permanent de leur activité salariée, condamnant la Préfecture. Aujourd'hui, la Halde va dans le même sens et recommande la transformation de ces contrats précaires en CDI, réclame une indemnisation pour ces travailleurs « au regard du préjudice subi » et souhaite enfin que le ministère de l'Immigration leur accorde un titre de séjour définitif.

Voilà une décision ressentie comme une victoire par tous les travailleurs étrangers saisonniers en lutte. Et même si celle-ci est loin d'être finie, c'est assurément un camouflet pour l'administration Sarkozy-Hortefeux !

R. C.

• Vatican

Quand la pilule ne passe pas

Samedi 3 janvier le journal du Vatican, *l'Osservatore Romano*, a publié l'article d'un médecin catholique qui affirme sans rire que la pilule contraceptive aurait « depuis des années des effets dévastateurs sur l'environnement » car « les tonnes d'hormones » relâchées « dans la nature » à travers les urines des femmes qui prennent la pilule seraient « une cause non négligeable de l'infertilité masculine ».

Mais ce Diaphoirus en soutane semble ignorer que toutes les femmes, même celles qui ne prennent pas la pilule, rejettent des « tonnes d'hormones » naturelles, oestrogène ou progestérone, dans la nature et que les hommes en rejettent aussi, même si ce ne sont pas les mêmes.

Quant à établir un lien scientifique entre les hormones féminines et la stérilité masculine, rien dans les 78 pages de cette soi-disant étude ne le permet, mais on y trouve par contre des « perles », comme le fait que la pilule serait un moyen d'avortement ou encore que la pilule aurait fait plus de morts que la Seconde Guerre mondiale !

Faire de l'urine diabolique des femmes pécheresses la cause de la stérilité masculine, et prétendre que les femmes qui prennent la pilule seraient responsables d'un véritable génocide, décidément, depuis le rôle attribué à Ève, l'Église catholique est d'une misogynie indécorable.

Cédric DUVAL

